

# La duchesse de Montcalm est reine

page A-12



# Des centres de ski forcés de fermer

page C-2



**Cheevers reconnaît sa chance**

page C-1



DANS LA  
"RUE DU  
CARNAVAL"

cahier B

# LE SOLEIL

QUÉBEC, VENDREDI 4 FÉVRIER 1983  
87e année, no 33 40 pages 3 cahiers

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •  
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c

## Pas de grève avant jeudi

# Répit d'une semaine pour les hôpitaux

par Pierre PELCHAT

La grève générale pourrait reprendre au plus tôt le jeudi 10 février, dans les hôpitaux et les centres d'accueil du Québec si les 82,000 membres de la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN se prononcent majoritairement pour la poursuite du débrayage suspendu lundi soir.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le président de la FAS, M. Yves Lessard, au cours d'une conférence de presse qui a suivi la réunion du conseil fédéral au cours de laquelle il a été question du nouveau plan d'action de la fédération.

Ce nouvel arrêt de travail est aussi conditionnel à la poursuite du débrayage des

enseignants. Si la CEQ devait lever son mot d'ordre de grève d'ici là, les dirigeants de la FAS convoqueraient un nouveau conseil fédéral pour décider de la stratégie à prendre à ce moment.

D'ici demain, des assemblées sont prévues dans toutes les régions du Québec. Par la suite, les 461 syndicats affiliés à la FAS doivent tenir des assemblées pour faire voter de nouveau les syndiqués dans la journée de mardi.

Techniquement, M. Lessard a affirmé que la FAS détient toujours le mandat de grève bien qu'il soit faible numériquement. On déconseille à tout syndicat de prendre

Voir page A-2, HÔPITAUX



# Un cinquième état d'alerte en deux mois

Les pelles mécaniques sont parvenues à ouvrir un nouveau passage pour l'eau, permettant au niveau de la rivière de baisser.

par Michel TRUCHON

Sans que la situation tourne à la catastrophe, les rivières Saint-Charles et Duberger ont dangereusement envahi les terres basses, hier et trois secteurs ont été particulièrement touchés par ces inondations.

Plus de 100 personnes ont été évacuées, vers 10h, hier, dans le secteur du quartier Les Saules entre le pont du boulevard Père-Lelièvre et le boulevard Masson. A Duberger, plusieurs maisons dans les rues Archambault et Place-Côté ont

été menacées par la crue de la petite rivière du Berger.

C'est la cinquième fois en moins de deux mois que les autorités décrètent l'état d'alerte dans ce secteur qui avait durement été mis à l'épreuve au mois de février 1981 quand l'inondation avait causé pour plusieurs centaines de milliers de dollars de dégâts et mis plusieurs vies en péril.

L'alerte d'hier était la plus inquiétante cette année et a nécessité l'intervention d'un important grou-

pe de prévention de divers services municipaux et provinciaux.

Un centre de contrôle a été installé sur le pont du boulevard Père-Lelièvre et les policiers sont restés en surveillance toute la nuit pendant que les glaces amoncelées près du boulevard de la Capitale menaçaient toujours de partir en débâcle et de venir boucher la rivière.

Voir page A-2, ALERTE  
autres informations,  
page A-3



Plus d'un millier de grévistes chantant victoire, ont empêché ce matin les fonctionnaires du gouvernement de rentrer au travail.

## Professionnels et enseignants bloquent les complexes G et A

par Andrée ROY

C'était la fête sur la colline parlementaire ce matin. Les membres du Syndicat des professionnels du gouvernement, appuyés par leurs collègues de la Centrale d'enseignement du Québec, ont maintenu des piquets de grève étanches devant les édifices gouvernementaux "G" et "A" de telle sorte que seuls une dizaine de fonctionnaires avaient réussi à rentrer au travail à 9h30.

La Sûreté du Québec a ouvert à trois reprises des corridors d'accès aux deux édifices, mais en vain, les quelque 240 policiers, aussitôt placés, étant entourés de piqueteurs, et les fonctionnaires restant derrière les deux longs cordons humains. Après trois quarts d'heure d'efforts, et désireux d'éviter un affrontement important, les policiers sont

retournés à leurs postes habituels. "De toutes façons, les fonctionnaires ne semblaient pas vouloir rentrer", laissait tomber un des dirigeants des forces de l'ordre.

Entre-temps, les policiers de Québec ont fait remorquer des camions de location dont trois bloquaient le boulevard Saint-Cyrille à la hauteur du Grand Théâtre, et un interdisait l'accès à la haute-ville par l'autoroute Dufferin. Il était impossible, au moment de mettre sous presse, de relier ces "pannes" de camions Budget à la manifestation sur la colline parlementaire.

Pour bloquer le "G", le SPJQ avait abandonné ses piquets ailleurs à Québec. Les grévistes étaient en place bien avant 8h. Dans certains édifices gouvernementaux, les fonctionnaires ont bénéficié d'un congé pour la journée dès 9h, mais au "G", ils attendaient toujours à 10h...

• Autres textes

page A-6

• Dossiers

page A-9

• Editorial  
d'Anne-Marie  
Voisard

page A-10

# Nombre record de 1,598,000 chômeurs

OTTAWA (PC) — Le nombre de chômeurs a continué à augmenter durant le mois de janvier pour atteindre le record de 1,598,000 personnes, a révélé Statistique Canada ce matin. Toutefois, le taux de chômage désaisonnalisé a connu sa première baisse depuis un an. Il est tombé à 12,4 pour 100. Le mois dernier, il avait été de 12,8 pour 100.

L'agence fédérale précise que cette diminution du taux de chômage n'est pas due à une amélioration du marché du travail mais seulement à des changements saisonniers significatifs qui ont rendu plus difficile l'ajustement des statistiques.

"La forte progression du chômage depuis un an a rendu difficile l'identification de ces changements qui sont dus à des facteurs saisonniers...", a dit l'agence.

En fait, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi a augmenté de 104,000 durant le mois de janvier et ce nombre est de 502,000 ou 45,8 pour 100 plus élevé qu'il y a un an.

Mais les conditions du marché du travail n'ont que légèrement changé durant le mois. Statistique Canada ajoute que "ce fut le deuxième mois consécutif où le marché du travail a été relativement stable". Le taux de chômage avait augmenté durant 15 mois, de août 1981 à novembre 1982.

Alors qu'il y a eu peu de changements dans le taux désaisonnalisé de l'emploi à plein temps, le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté de 18,000 à 1,559,000, a dit l'agence.

Des observateurs croient que l'augmentation du nombre de travailleurs à temps partiel est due à la pénurie d'emplois à plein temps. Ils disent aussi que ces données devraient être ajoutées aux statistiques du chômage.

En janvier, le nombre d'emplois a augmenté de 16,000 dans le secteur manufacturier, et de 13,000 dans ceux de la finance, de l'assurance et de l'immobilier.

Voir A-2, CHOMEURS

## Sommaire

|                          |            |
|--------------------------|------------|
| Annonces classées        | C-6 à C-10 |
| Arts et spectacles       | B-2 à B-4  |
| Bingo Soleil             | A-6        |
| Bridge                   | C-9        |
| Carrières et professions | A-6        |
| Décès                    | C-11       |
| Economie-finance         | A-7 et A-8 |
| Editorial                | A-10       |
| Feuilleton               | B-4        |
| Horoscope                | C-10       |
| Information régionale    | A-4 et A-5 |
| Loterie                  | A-2        |
| Monde                    | B-1        |
| Mot mystère              | C-8        |
| Mots croisés             | C-7        |
| Où aller à Québec        | B-4        |
| Page des lecteurs        | A-11       |
| Page documentaire        | A-9        |
| Patron                   | C-9        |
| Sport                    | C-1 à C-5  |
| Télévision               | B-2        |



Chutes de neige, aujourd'hui, précédées de pluie dans l'Est. Minimum de moins 12 et maximum de 2. Demain, ciel variable à Québec et quelques chutes de neige dans l'Est.

détails, page C-6

# Hôpitaux: direction sur le qui-vive

par Roger BELLEFEUILLE

La possibilité d'une reprise de la grève dans le secteur des affaires sociales a eu l'effet d'une douche froide, hier, chez le personnel médico-administratif des hôpitaux. "Nous sommes sur le qui-vive", de commenter le directeur des services professionnels de l'hôpital du Saint-Sacrement, le Dr Robert Garneau. Celui-ci résumait ainsi le climat d'incertitude qui a prévalu, hier, dans ces milieux, tout au cours de la journée.

Si une majorité d'hôpitaux l'ont échappé belle, lundi, avec une seule journée de débrayage des employés de soutien, la prudence reste de rigueur.

Comme l'explique le directeur

général de l'Hôtel-Dieu de Québec, M. Victorin Laurin, le personnel non syndiqué est suffisamment familier maintenant avec des situations de crise pour être mobilisé rapidement et effectuer une relève tout au moins partielle.

Au cours de la fin de semaine dernière, les centres hospitaliers visés par le débrayage avaient réduit d'une façon draconienne leur taux d'occupation, soit entre 50 et 60 pour 100. Hier, il était remonté aux environs de 80 pour 100. Toutefois, selon les informations obtenues par LE SOLEIL, il est peu probable que ces établissements tournent à plein régime tant que les intentions des instances syndicales ne seront clairement connues et arrêtées.

Pour le moment, les cas d'ur-

gence continuent à avoir la priorité d'accès comme en tout autre temps.

Toutefois, les malades déjà sur la liste d'attente d'un hôpital devront pour un bon nombre prendre leur mal en patience. A ce titre, une sélection est exercée. En effet, après évaluation, seuls les malades nécessitant une hospitalisation de courte durée, deux ou trois jours, sont appelés.

## Une appréhension

D'ici à ce que la situation se précise sur le plan syndical, grève générale ou pas, les administrateurs d'hôpitaux ont une autre appréhension.

Selon un porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec

(AHQ), M. Roland Bourret, le milieu hospitalier pourrait être aussi perturbé si les syndiqués, surtout ceux membres de la Fédération des affaires sociales (CSN), décidaient de recourir à des manœuvres de harcèlement. Cette stratégie fait peut-être plus mal à la longue qu'un débrayage en bonne et due forme. Les gestionnaires ne savent vraiment jamais, d'heure en heure, ou de jour en jour, où la mauvaise humeur des syndiqués se manifesterait et sous quelle forme.

Hier, cependant, dans l'ensemble du réseau des affaires sociales, la situation était calme, selon la propre évaluation du ministère des Affaires sociales, au plan provincial, et d'après le CRSSS, pour ce qui est de la région de Québec.

## ALERTE

(Suite de la première page)

Une douzaine de policiers, sous les ordres de l'inspecteur Jacques Laquerre, responsable du plan d'urgence, ont averti les citoyens des rues Saint-Léandre, Grandbois et Marivaux de voir à quitter leur domicile le plus rapidement possible. Seulement quelques personnes ont refusé de partir.

La rivière Saint-Charles, à ce moment, avait déjà commencé à envahir la rue Saint-Léandre et son niveau avait monté de près d'un mètre en quelques heures. La situation était sous la surveillance des policiers, des employés de la voie publique et d'Environnement Québec.

Vers 11h, les responsables décidaient de mettre en action les deux pelles mécaniques installées du côté sud du boulevard Père-Lelièvre. Quelques minutes plus tard, la brèche ainsi pratiquée permettait à l'eau de s'engouffrer dans un champ en contrebas et soulageait la rivière dont le débit se stabilisa pour commencer à baisser quelque peu.

Mais la pluie qui continuait à tomber compliqua la situation et la Saint-Charles commença à déborder dans d'autres secteurs en aval.

Tout au long de la soirée hier, la police recevait des appels des riverains qui s'inquiétaient de voir le niveau monter de façon inquiétante et, souvent, envahir leurs terrains. C'était notamment le cas le long du boulevard Hamel, dans un parc de roulettes situé à environ 500 mètres du pont des Méandres. Les occupants furent avertis de voir à évacuer les lieux, mais peu d'entre eux tinent compte de l'avis.

En après-midi, la rivière du Berger en crue a brisé le petit pont du parc Duberger, dont les restes ont été enlevés par une pelle mécanique affectée à débloquer les glaces qui s'étaient accumulées à cet endroit. Vers 19h45, un autre pont était menacé, dans le quartier Les Saules, cette fois. Les policiers craignaient en effet que les glaces n'emportent le pont enjambant la petite rivière Lorette, à l'angle des rues Flaubert et Saint-Gérard, près du boulevard Henri-IV.

L'eau menaçait également des propriétés de la rue Pépin, une rue

parallèle au boulevard Père-Lelièvre, dans l'est de Duberger.

Plusieurs embâcles étaient signalés un peu partout le long de la rivière, notamment derrière le foyer Saint-Antoine et l'eau, très haute, froissait tous les ponts.

C'est évidemment la pluie tombant sans interruption depuis 21h mercredi, qui est la cause directe de ces inondations. En 24 heures, on a enregistré une accumulation d'environ 60 mm, ce qui constitue un quadruple record: pour la date, pour le mois de février, pour une période de 24 heures et pour l'hiver. Exception faite de la pluie d'hier, il est tombé 51 mm de pluie cet hiver.

Le temps de réponse, pour la Saint-Charles, est d'environ huit heures et c'est en fin d'après-midi et en début de soirée qu'il s'est écoulé le plus d'eau dans la rivière, entraînant son débordement.

Les embâcles eux, ont été causés par le frasil, cette glace pilée charriée par le courant. Ce frasil s'est amoncelé sous les couverts de glace et à plusieurs endroits le courant a été bloqué, l'eau envahissant les rives.

Les spécialistes attribuent cette situation, relativement nouvelle, aux changements de climat qui se produisent depuis quelques années.

## HÔPITAUX

(Suite de la première page)

des initiatives isolées "pour ne pas s'exposer inutilement aux représailles".

Pour donner le mot d'ordre de grève, il faut qu'une majorité de syndicats soient favorables au débrayage et qu'une majorité de syndiqués aient voté également pour ce moyen de pression. La FAS n'est pas tenue de respecter la règle du 50 pour 100 plus un quant au nombre de syndicats si les deux tiers des syndiqués ont dit oui à la grève.

M. Lessard croit que les récents événements vont permettre de renforcer les mandats de grève. "Plusieurs syndiqués croyaient dans une certaine mesure que les menaces étaient un "bluff". Plus on progresse dans le temps, plus le vrai visage de ce gouvernement apparaît plus clair", a-t-il dit.

Les délégués au conseil fédéral ont pris connaissance, hier, d'un "document de travail" sur un projet de loi spéciale, avec des sanctions

jamais vues, que le gouvernement pourrait adopter si un débrayage survenait.

M. Lessard n'a pas caché que plusieurs syndiqués étaient craintifs devant ces représailles possibles. Il estime que cela fait partie d'une stratégie pour alimenter la peur par des fuites calculées.

"Je ne dis pas qu'il (Lévesque) ne l'adoptera pas parce que ce ne sera pas la première folie qu'il aura faite. Je pense qu'il est assez fou pour le faire. Ça inquiète la po-

pulation d'être gouvernée par quelqu'un de capoté comme ça", a-t-il lancé.

En prenant connaissance du projet de loi d'avance, le chef syndical estime que cela va permettre d'atténuer la peur chez les syndiqués des affaires sociales. "On va savoir dans quel contexte on fait la bataille. Quand Lévesque et compagnie sauront qu'on sort en grève, ça ne donnera rien de commencer à se pêter les bretelles avec une affaire de même, ça n'aura plus d'emprise

si on a le vote", a-t-il opiné.

M. Lessard n'a pas paru impressionné pour autant par les mesures de représailles que pourrait prendre le gouvernement advenant la grève dans les hôpitaux.

Le premier ministre Lévesque n'a pas fait connaître ses commentaires, hier, à la suite de la décision prise par le conseil fédéral de la FAS. Il doit rencontrer les journalistes en fin de matinée aujourd'hui, devant la tournure des événements.

## CHOMEURS

(Suite de la première page)

Ces augmentations ont été contrebalancées par une perte de 16,000 postes dans la construction et de 14,000 dans les transports, communications et autres services.

Le niveau d'emploi désaisonnalisé a augmenté de 16,000 pour les femmes et 25 ans et plus; il a baissé de 10,000 pour

celles qui ont de 15 à 24 ans et de 6,000 pour les hommes qui sont âgés de 15 à 24 ans.

Il y a eu peu de changement pour celui des hommes de 25 ans et plus.

Le taux de chômage a baissé de 0.8 à 17.3 pour 100 à Terre-Neuve; de 0.3 à 14.4 au Québec; de 0.9 à 11.2 en Ontario; de 0.7 à 10 au Manitoba; de 0.5 à 10.1 en Alberta; de 0.5 à 14.2 en Colombie-Britannique.

Il a progressé de 1.2 à 14.4 pour 100 dans L'Île-du-Prince-Édouard; de 0.4 à 15 en Nouvelle-Écosse; de 0.2 à 15.2 au Nouveau-Brunswick; 0.4 à 7.7 en Saskatchewan.

Voici le taux de chômage enregistré en janvier dans les grandes villes, canadiennes avec entre parenthèses celui de décembre 1982.

St-Jean, T.-N., 14 (14.6); Halifax, 12 (9.9); Saint-Jean, N.-B., 14.3 (13.6); Chicoutimi-Jon-

quière, Qué., 18.5 (16.5); Québec, 10.3 (11.9); Montréal, 14.5 (14); Ottawa-Hull, 9.2 (9.2); Sudbury, Ont., 17 (31); Oshawa, Ont., 14 (13.8); Toronto, 9.9 (9.1); Hamilton, 16.7 (15.1); St. Catharines-Niagara, Ont., 21.7 (20.2); London, Ont., 12.2 (11.8); Windsor, Ont., 20.9 (18.4); Kitchener-Waterloo, Ont., 14.2 (10.8); Thunder Bay, Ont., 17.5 (17); Winnipeg, 11.8 (11.6); Regina, 9.3 (8.2); Saskatoon, 13.1 (11.2); Calgary, 13.4 (11); Edmonton, 12.2 (10.2); Vancouver, 14 (12); Victoria, 14.5 (13.5).

**LE SOLEIL**  
UNE  
BONNE LECTURE  
QUOTIDIENNE  
POUR TOUS...  
ABONNEZ-VOUS!  
**647-3333**

**LA QUOTIDIENNE**  
(tirage de jeudi)  
**7-0-8-6**  
Numéro Boni:  
**929830**  
Informations: **643-8990**

## Claude Vaillancourt serait nommé juge

JONQUIÈRE (PC) — Selon une station de télévision de Jonquière, le président de l'Assemblée nationale et député de Jonquière, Claude Vaillancourt, s'approprierait à remettre sa démission pour accéder à la magistrature.

La station CKRS affirme avoir appris que M. Vaillancourt aurait osé sa candidature à la succession

du juge Bertrand Gagnon de la cour provinciale du district de Roberval au Lac-Saint-Jean.

Rejoint par la station à son bureau de Québec, M. Vaillancourt a semblé pris au dépourvu. Il a déclaré qu'il était surpris qu'une telle information puisse actuellement circuler.

Au Québec

# UN DÉCRET ÇA COÛTE TROP...

## «ATTENTION À NOS ENFANTS»

Au secondaire, ça veut dire:

1. Disparition de quelque 6 000 postes alors que le personnel actuel ne suffit pas.
2. Accroissement du nombre de groupes à rencontrer.
3. Augmentation du nombre d'élèves par enseignante et enseignant: 150 au lieu de 120 en français et en mathématiques, 210 au lieu de 150 dans les autres matières.
4. Risque accru d'accidents dans les ateliers du secteur professionnel dû à l'augmentation du nombre d'élèves.

Donc,

moins de chances de succès pour chaque étudiant ou étudiante et déshumanisation de l'école secondaire.



— Syndicat des enseignants de la Banlieue de Québec  
— Syndicat des travailleurs de l'enseignement de Chauveau-Charlesbourg  
— Syndicat des professeurs du Québec Métropolitain

# C'EST POUR ÇA QU'ON EST EN GRÈVE.



Le maire Jean Pelletier s'est rendu sur le boulevard Père-Lelièvre. L'inspecteur Jacques Laquerre, responsable du plan d'urgence, et M. Chamberland, d'Environnement Québec, lui ont fait part de la situation.

La petite rivière du Berger a envahi le terrain et est venue lécher le solage de la maison de Mme Julie Cantin, sur la rue Archambault à Duberger.



Le Soleil, Clément Thibault

L'autochenilles du service des incendies a été utilisée pour évacuer plusieurs citoyens des rues Saint-Léandre et Grandbois.



Le Soleil, Clément Thibault

Ce petit pont pour piétons, dans le parc Duberger, a été brisé par les glaces et quelques minutes plus tard le courant d'emportait.

## Colère des riverains de la Saint-Charles Pelletier promet une solution définitive

par Michel TRUCHON Ras le bol

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a donné l'assurance, hier midi, que le problème de la rivière Saint-Charles dans les secteurs de Duberger et des Saules serait réglé de façon définitive au printemps.

M. Pelletier, qui est venu examiner la situation au pont du boulevard Père-Lelièvre, a dit qu'il était normal qu'il se préoccupe de cette affaire, quand il voit "ces pauvres gens menacés dans l'intégrité de leurs biens et de leurs maisons".

Selon lui, la ville de Québec fait tout ce qui est possible pour soulager le débit de la rivière Saint-Charles, l'usine de filtration pompant à pleine capacité, soit environ 56 millions de gallons d'eau par jour.

Mais les "pauvres gens" commencent à en avoir ras le bol. Ils clament à qui veut entendre qu'il ne suffit pas de faire des promesses, mais qu'il faut passer aux actes. La solution la plus efficace, tous sont d'accord pour reconnaître qu'elle réside dans la construction de ce barrage à la hauteur du boulevard de la Capitale promise pour le printemps.

Dérangés pour une cinquième fois depuis les Fêtes, plusieurs citoyens du secteur de la rue Saint-Léandre envisagent sérieusement d'aller s'installer ailleurs. Mais cela est moins facile pour les propriétaires qui admettent qu'une maison ne sera pas facile à vendre dans ce secteur.

La plupart de ceux qui ont été

évacués hier ont pu trouver refuge chez des parents pour la nuit. D'autres se sont loués une chambre de motel. Le presbytère de la paroisse Sainte-Monique, sur le boulevard Masson, a également été ouvert pour accueillir ceux qui n'auraient pas d'autre endroit où aller.

### Révoltée

Une citoyenne de la rue Archambault, à Duberger, Mme Julie Cantin, en avait long à dire sur l'attitude des autorités. "Cela fait six ans que je me bats pour obtenir une réaction et tout ce que j'ai eu, c'est des promesses et encore des promesses..."

Sa maison, qu'elle occupe depuis 20 ans, a été touchée trois fois par les inondations depuis 1976. Elle attribue le changement de compor-

tement de la petite rivière du Berger aux travaux de construction de l'autoroute de la Capitale.

La femme est tellement révoltée qu'hier, elle offrait sa maison à qui en voulait. Elle était même prête à la donner. Mme Cantin précise que l'érosion est tellement forte, depuis quelques années, qu'une grande partie de son terrain a été emportée. L'été dernier, elle a été obligée de raccourcir sa clôture de deux sections de huit pieds.

Hier, l'eau avait envahi toute sa cour et s'arrêtait au niveau des fenêtres du sous-sol, lequel commençait à être inondé.

"Je me suis plainte et j'ai réussi à obtenir que l'évaluation soit réduite de \$10.000. A part ça, des promesses: de creusement du lit de la rivière, de correction de son cours, de barrage, mais rien de fait..."



Le Soleil, Clément Thibault

La rivière est sortie de son lit et a envahi les rues Saint-Léandre et Grandbois dans le quartier Les Saules.

EN CAS

### D'INTOXICATION PAR NARCOTIQUES

- 1) Si vous ne savez pas ce que la victime a pris, regardez autour d'elle pour trouver un contenant susceptible d'avoir contenu le produit absorbé.
- 2) Si vous trouvez le produit que la victime a avalé, appelez le centre anti-poison le plus proche et donnez le nom du produit; on vous conseillera sur la façon d'agir.
- 3) En attendant, essayez de garder la victime éveillée. NE LUI FAITES RIEN BOIRE ET NE LA FAITES PAS VOMIR.
- 4) Position latérale de sécurité si atteinte de l'état de conscience (coma, sommeil profond).

UN CONSEIL DES AMBULANCIERS

Lépine Cloutier

529-3371

24 h PAR JOUR

### LA ST-MAURICE COMPAGNIE D'ASSURANCES AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

Veuillez prendre avis que l'assemblée générale et spéciale des actionnaires de LA ST-MAURICE COMPAGNIE D'ASSURANCES aura lieu à Québec, au HILTON INTERNATIONAL, 3 Place Québec, Saint-Denis, le lundi 21 février 1983 à 11:00 a.m. aux fins suivantes:

- Prendre connaissance et adopter le rapport annuel de la dernière assemblée annuelle;
- Approuver le règlement concernant le changement du nom de l'administrateur;
- Prendre connaissance des états financiers de la compagnie et des appointements des administrateurs;
- Nommer un vérificateur;
- Procéder à l'élection des administrateurs;
- Décider de toutes les autres questions qui pourraient être soulevées lors de l'assemblée.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'assemblée, vous devez obligatoirement signer et retourner la formule de procuration ci-dessous, dans l'enveloppe attachée, c-à-d. l'avis qui se trouve au verso de ce prospectus.

Robert Tardif  
Vice-président et Secrétaire-trésorier

## Spécial Bonne Fête



Pour une fête d'anniversaire de 4 personnes ou plus au Kyoto pendant le mois de février, nous recommandons pour la combinaison dont c'est l'anniversaire une combinaison de poulet hibachi et de steak sukiyaki. Le tout préparé devant vous.

Cette offre de repas gratuit sera valable du 1er au 28 février. La personne légitime parmi le groupe de quatre convives et plus, aura droit à un repas comprenant du poulet hibachi et du steak sukiyaki. Preuve d'identité requise.

N.B. Taxe et consommations non incluses. Pourboire calculé sur le total de la note. Réservations recommandées.

Kyoto

GRILLADES À LA JAPONAISE — 568, Grande-Alle est, Québec — 523-4141

CLINIQUE BELLEMARE  
LE CENTRE DU  
VERRE DE CONTACT

OUVERT JEUDI SOIR,  
VENDREDI SOIR ET SAMEDI

À NUL AUTRE ENDROIT À QUÉBEC  
350, boul. Charest est

522-3924

Stationnement gratuit

# QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

## Une équipe électorale en voie de formation à l'Ancienne-Lorette

par Pierre-Paul NOREAU

Le "Comité des payeurs de taxes de l'Ancienne-Lorette" présentera une équipe de candidats lors des élections générales de novembre 1983.

Dans une circulaire adressée à tous les propriétaires et locataires de la municipalité, les dirigeants du comité de citoyens expliquent effectivement que la meilleure garantie pour empêcher le gaspillage des fonds publics est de confier la direction des affaires administratives à de nouveaux élus d'accord avec les objectifs de leur groupe.

La lettre inclut également un formulaire d'adhésion au comité des contribuables. "Notre campagne de recrutement de membres est officiellement lancée et devrait durer environ trois

semaines", explique le président Emile Loranger.

L'idée d'une équipe électorale pour contrer éventuellement celle du maire Marcel Pageau n'est pas nouvelle. Lors d'une assemblée générale en avril dernier, la centaine de membres présents avaient approuvé cette avenue.

A la suite de cette campagne de recrutement, le comité exécutif du groupe de citoyens étudiera les meilleures stratégies afin de déterminer et faire approuver des candidatures comme représentants à la table du conseil et aussi pour mettre au point les éléments susceptibles de les porter au pouvoir.

Evidemment intéressés à susciter le plus grand nombre d'adhésions, les dirigeants du

"Comité des payeurs de taxes" ne manquent pas de faire un rappel des résultats de leurs activités depuis le lancement du comité en mars 1981. Ils y opposent la performance d'augmentation de taxes et de déficits budgétaires ayant prévalu avant leur entrée en scène.

Par ailleurs, des rumeurs circulent dans la ville du maire Marcel Pageau selon lesquelles un autre groupe de citoyens examinerait la possibilité de présenter une brochette de candidats en novembre 1983. L'équipe de M. Emile Loranger possède cependant déjà une longueur d'avance au chapitre de l'expérience, ayant déjà fait élire lors d'une élection partielle en décembre 1981 le conseiller Jean-Roch Côté.



Le maire Marcel PAGEAU

## LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

### Actuariat

A l'occasion d'une semaine de l'actuariat, M. Yves Guérard prononcera une causerie sur la formation professionnelle de l'actuaire, lundi à 19h30, et M. André Magnat et Yves Roy traiteront de l'application des relations industrielles touchant la négociation de régimes d'avantages sociaux, mardi à 19h30. Les deux conférences auront lieu au local 2704 du pavillon Pouliot à l'université Laval et les entrées seront libres. Pour détails, joindre Jacqueline Boily à 656-2765 ou Marc Godin à 653-0221, chambre 6505.

### Financement

Les responsables des concours de musique du Québec, région de Québec, poursuivent jusqu'au 31 mars leur campagne de financement avec un objectif de \$15,000. Les fonds serviront surtout à remettre des bourses d'études aux lauréats des finales régionales. Pour autres renseignements, composez 651-1244.

### Franco-ontarien

Dans le cadre du mois sur la culture franco-ontarienne à Québec, une exposition de 60 titres de la maison d'édition "Prise de parole", de Sudbury, sera tenue jusqu'au 24 février dans le hall d'entrée no 2 du pavillon de Koninck à l'université Laval. Pour détails, composez 656-2765.

### Jumeaux recherchés

Le Laboratoire des sciences de l'activité physique de l'université Laval est à la recherche de jumeaux et jumelles identiques, entre 17 et 30 ans, pour participer à un programme d'entraînement sur bicyclette ergométrique d'une durée de 15 semaines. Le programme est gratuit. Pour détails, composez 656-7330.

### Mon Village

Le camp mon Village de Saint-Esprit Inc. a commencé sa période d'inscriptions. Ce camp situé à Saint-Pierre, île d'Orléans, recevra 48 filles et garçons du 26 juin au 13 août. Il y aura trois séjours de deux semaines et un séjour d'une semaine. Pour renseignements, joindre Mme Vermette à 525-8282.

### Plein air

La base de plein air La Vigie organise son concours de photos pour tous les citoyens du Québec. Le concours sera en vigueur jus-

qu'au 31 mars. Pour autres détails, composez 875-2727.

### Réajustement

Un programme de réajustement et d'informations pour les femmes de 25 à 60 ans sera réalisé au patro Roc-Amador, en février. Pour renseignements, composez 529-4996.

### Récital

La Ligue catholique féminine tiendra un thé musical, mardi à 14h30, dans la salle Saint-Louis de l'hôtel Hilton. Au programme: Claude Gosselin, ténor, et Mme Jeanette-D. Morin, pianiste. Pour réservations, joindre Mme Germaine Giguère à 527-9756 ou Mme Yvette Bolduc à 681-5017.

### Recrutement

Le Regroupement des "sacri-fié(e)s" recherche de jeunes bénéficiaires d'aide sociale, garçons et filles, de moins de 30 ans, pour participer à la mise sur pied d'une grève de la faim qui aura lieu à la mi-février. Pour renseignements, composez 525-6187.

### Rencontre

La Société d'étude et de conférence, section de Québec, favorisera une rencontre avec Paul Hébert, homme de théâtre, lundi à 20h, au théâtre du Petit-Champlain, 68 rue Petit-Champlain.

### Semaine africaine

La Semaine africaine à l'université Laval, du 7 au 12 février, sera marquée par l'exposition d'œuvres d'art, lundi, dans le hall d'entrée no 2 du pavillon de Koninck, et par une causerie, mardi à 19h30, de Mufuta Labé Bitupu sur "La mort de l'élite africaine" dans le local 2-A du pavillon de Koninck. Les entrées seront libres. D'autres activités sont aussi prévues pour la semaine. Pour détails, composez 656-2765.

### Collecte de sang

L'Association des étudiants du cégep F.-X.-Garneau organise une collecte de sang pour le 9 février dans la salle des "pas perdus" du cégep. Plus de 175 donneurs sont attendus entre 10h et 11h30 et entre 13h et 16h. Une personne de moins de 17 ans ne sera pas acceptée. Pour détails, joindre Renée Norbert à 688-8310.

## Beauport dépensera \$8 millions pour améliorer la qualité de l'eau

par Gérald OUELLET

Les citoyens de Beauport auront bientôt une eau de bonne qualité puisque le conseil municipal va refaire le système d'alimentation. En effet, lors d'une prochaine assemblée du conseil municipal à la fin du mois, on mettra de l'avant un projet de galeries de captation d'eau souterraine dans le secteur des Trois-Sauts, au coût de \$8,051,000.

C'est ce qui ressort d'une assemblée d'information tenue hier soir à la salle polyvalente du centre Montmorency-Laval. Une quarantaine de personnes seulement étaient présentes, ce qui inclut huit membres du conseil et cinq fonctionnaires municipaux. L'Association des citoyens de Beauport (ACB), la Chambre de commerce de Beauport (CCB) et l'Association des payeurs de taxes de Beauport (APT) étaient également représentées par plusieurs personnes.

### Solutions envisagées

L'ingénieur-conseil Yvan Asselin, de Hal-lissey, Asselin et Daigle a d'abord expliqué les quatre solutions envisagées pour solutionner les problèmes de qualité et de quantité d'eau potable.

Rappelons que ces solutions étaient l'alimentation par eau souterraine, par le lac Desroches, par Québec et le lac Desroches et par le fleuve Saint-Laurent.

Les ingénieurs ont cherché avant tout une eau naturelle ne nécessitant qu'un traitement d'appoint peu sophistiqué et pas de filtration.

Parmi les solutions envisagées, c'est l'alimentation en eau souterraine qui fut retenue. Devant coûter \$13,4 millions selon les ingénieurs, les investissements ont été ramenés à \$8 millions par la ville. Le contribuable moyen paiera \$29,55 en 1984 et \$72,74 en 1985. La ville n'a pas évalué la facture des 28 autres années de l'emprunt qui sera nécessaire et qui pourrait être soumis au référendum, si les contribuables l'exigent, comme l'expliquait le maire Michel Rivard.

### Des questions

Cependant, étant donné le ton des questions posées hier soir par des citoyens, le projet devrait être facilement adopté. Comme le disait le président de l'ACB, M. Réginald Grégoire, tout le monde à Beauport se plaint de la mauvaise qualité de l'eau et veut qu'on mette fin au problème. Plusieurs personnes ont néanmoins fait remarquer que le rapport de la firme d'ingénieurs manquait de précision et que certaines données étaient peu compréhensibles pour le citoyen moyen.

La plupart des citoyens qui sont intervenus se sont cependant contentés de demander des informations additionnelles. Les représentants d'organismes n'ont pas fait exception. M. Grégoire de l'ACB a demandé au maire Rivard de ne pas précipiter les décisions dans ce dossier. M. Jean Drouin de la CCB s'est informé sur le prix de revente à Charlesbourg des installations de l'aqueduc régional et l'impact du projet sur la rivière Montmorency. On lui a répondu que le prix n'était pas encore fixé et que la rivière Montmorency ne subira aucun inconvénient.

M. Charles Lecours de l'APTB a demandé notamment qui paiera advenant que les ingénieurs se trompent dans leurs prévisions et si les coûts de réaménagement du terrain des nouvelles installations étaient inclus dans le montant prévu. On lui a répondu que les professionnels et leurs assureurs paieront éventuellement pour leurs erreurs et que les coûts de réaménagement étaient inclus dans le montant prévu.

Quant à M. André Laurion, ex-vice-président du Parti municipal de Beauport, il s'est dit peu convaincu de l'affirmation de M. Yvan Asselin selon laquelle la ville de Québec serait incapable de fournir l'eau pour étendre un éventuel incendie au centre hospitalier Robert-Giffard.

### AVIS

"Avis est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571 du Code Civil, que le SERVICE D'INFORMATIQUE DE BEAUCE INC., une compagnie ayant son principal établissement en la ville de St-Georges de Beauce, P.Q., le 24 avril 1975, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette cession a été dûment inscrite dans la Division d'Enregistrement de Beauce, le 29 avril 1975, sous le numéro 273253." Ce 27e jour de janvier 1983.

La Banque Royale du Canada  
12095 - 1re Avenue  
St-Georges (Beauce), P.Q.  
G5Y 5C7

### AVIS LEGAL

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1671 du code civil, qu'un acte de transport à titre de garantie de toutes les créances présentes et futures de Gilles Chrétien, commerçant, demeurant à 638 - 1re Rue, Murdochville, P.Q. ayant sa principale place d'affaires route 198 à Murdochville, P.Q. sous le nom d'affaires de "Libre-Service BP" en faveur de Distribution du Golfe Ltée, en date du 8 novembre 1982, a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Ste-Anne-des-Monts, P.Q. le 15 novembre 1982 sous le numéro 49784.

### Régie des permis d'alcool du Québec

#### AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit, déposer, assemblée et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérés, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, C.P. 190, Station B, Québec, G1K 7A5.

| Nom et adresse du requérant                             | Nature de la demande  | Endroit d'exploitation  |
|---|---|---|
| LES ENTREPRISES REGEN GAUDET INC. 3490, McCarty Ste-Foy | (1) Bar   | 675, des Rocailles Québec   |
| SAVARD, YVONNE M. 302, Marie-de-l'Incarnation Québec    | EPICERIE  | 302, Marie-de-l'Incarnation Québec (1983-01-25)                   |
| LE CABARET LARRY INC. 1580, de la Trinité Québec        | Autorisation de projection de films dans (1) Bar-danse spectacles, permis existant. | 1580, de la Trinité Québec (1983-01-27)                           |
| SIMPSON, DENIS 181, Valvue Loretteville                 | Autorisation de projection de films dans (1) Bar-spectacles, permis existant.       | 2565, Evangéline Beauport (1983-01-27)                            |
| GRENIER, JOCELYN 381, rue Garen St-Bernard              | (1) Bar (1) Restaurant  | 378, rang des Charles, St-Prime-de-Beaurivage Québec (1983-01-27) |
| CAFÉ CHAUVESOURT INC. 2006, 1re Av., Québec             | (1) Bar (modification des permis suite à une cession)                               | 2006, 1re Avenue Québec (1983-01-28)                              |
| FRENETTE, JEAN-GUY, ERIC 495, St-Gabriel Québec         | (1) Bar (modification des permis suite à une cession)                               | 275, rue St-Jean Québec (1983-01-28)                              |

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

## AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Populaire de Villeneuve se tiendra le 22 février 1983 à 20h00 au Couvent Marguerite-Bourgeois, 41, rue Tanguay, Beauport.

Veillez noter que lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la caisse.

Lors de cette assemblée, vous serez appelé à vous prononcer sur un projet de modification aux articles du règlement: A) article 65, à l'effet que la Commission de Crédit soit autorisée à déléguer son pouvoir de prêter jusqu'à concurrence de 10 000\$; B) article 67, paragraphe E, à l'effet d'empêcher l'application de la limite des prêts aux sommes prêtées avec la propriété de biens mobiliers en garanties; C) articles 68-69, en relation avec la nécessité d'obtenir l'approbation de la Fédération lors de l'octroi de prêts agricoles ou forestiers garantis par l'Etat.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

Beauport, 1er février 1983  
Jules-Maurice Fortier  
Secrétaire

Transport Canada

### APPEL D'OFFRES

PROJET: QH-2167 Fourniture et installation d'un système d'évacuation des gaz d'échappement des véhicules incluant les travaux connexes au garage d'entretien de l'aéroport de Québec, Québec.

DATE DE CLOTURE: Le 16 février 1983.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Edifice du Dépôt régional, aéroport int. de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3 (angle route "C" et rue Cardinal, entrée par la rue Cardinal) 636-3203, (no Tél. 05-822544) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale, à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A. O. DUMAS  
Administrateur régional du Québec,  
Administration canadienne du Transport aérien.  
Le 31 janvier 1983.

## Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

### Ministère de l'Énergie et des Ressources

Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec, et mis en œuvre par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

#### Projet de transport de plants

Transport de 5 374 000 plants en récipients (représentant approximativement 45 voyages en remorque) de la Péninsule provinciale d'Est-Angeles à différents centres de distribution localisés dans la région administrative de Trois-Rivières (04) du ministère de l'Énergie et des Ressources.

Un versement de \$ 5 non remboursable, soit en argent, par chèque certifié ou mandat postal, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission est au bureau du Ministère de l'Énergie et des Ressources:

Pour Bas-Saint-Maurice (41): Pour Windigo (42)  
465, Se Rue 1451, boul. Ducharme  
Shawigan (Québec) La Tuque (Québec)  
Tél.: (819) 536-2695 Tél.: (819) 523-7653

Garantie de soumission exigée:  
Cette garantie doit être d'une somme équivalente de 10% du montant demandé par le soumissionnaire et elle est sous forme de cautionnement, ou doit correspondre à un montant forfaitaire de 5% du montant et elle est sous forme de chèque visé.

| Projet   | Description   | Livraison           |
|--|---|---------------------|
| 3074   | Composition et impression de 20 brochures de différents langages, quantités, formats, de 56 à 280 pages   | Montréal            |
| Clôture de la soumission: 16 février 1983 à 15 h |   |                     |
| 3072   | reproduction de plans par procédé photographique, négatifs et autres. Seuls les fournisseurs de la région de Montréal sont admis à soumissionner            | Montréal            |
| 3073   | reproduction de 520 000 pieds carrés de plans au photographique et autres papiers. Seuls les fournisseurs de la région de Québec sont admis à soumissionner | Québec              |
| 3075   | approvisionnement en pain   | Montréal            |
| 3076   | 700 vêtements imperméables jaunes   | Différents endroits |
| 3077   | 156 réfrigérateur domestiques de 420 litres<br>156 cuisinières domestiques de 0,762 mètre   | Différents endroits |
| Clôture des soumissions: 18 février 1983 à 15 h  |   |                     |
| 3078   | 11 520 litres de peinture, texture et diluant   | Différents endroits |
| Clôture de la soumission: 23 février 1983 à 15 h |   |                     |

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:  
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement  
Bureau des Appels d'offres  
1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8  
Tél.: (418) 643-5436

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des Achats  
Gaston Oulmet

Le sous-ministre  
Claude Desrochers



### Jubilé de Saint-Tite

M. et Mme Joseph Crépeault, de Saint-Tite-des-Caps où ils ont toujours demeuré, ont célébré récemment leur 50e anniversaire de mariage, entourés de leurs 15 enfants. On remarque sur la première rangée: Mme Julienne Racine, de Saint-Tite-

des-Caps, les jumeaux, Lorraine, de Sainte-Thérèse de Beauport, et Mme Normande Morel, du quartier Saint-Pascal à Québec. A l'arrière, dans l'ordre habituel: Julien, de Saint-Tite, Lucien, de Montréal, Prime, Richard et Aimé, de Saint-Tite, Léo,

de Beauport, Michel, de Saint-Tite, Maurice et Laurent, de Beauport, Camille, de Saint-Pascal à Québec, Lorenzo et Fernand, de Beauport.

### AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, qu'un acte de transport général de créances présentes ou futures de SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE BELLECHASSE, ayant sa principale place d'affaires au 36, 1er Rang est, St-Gervais, Bellechasse, G0R 3C0, en faveur de LA CAISSE POPULAIRE DE ST-GERVAIS, en date du 14 janvier 1983, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Bellechasse, le 25 janvier 1983, sous le numéro 141,824, St-Gervais, le 27 janvier 1983.

### LA CAISSE POPULAIRE DE ST-GERVAIS

#### NOTICE

Notice is hereby given, in accordance with Art. 1571 of the Civil Code, that a deed of transfer and assignment of all the debts, present and future of THE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE BELLECHASSE, having its principal place of business at 36, 1er Rang est, St-Gervais, Bellechasse, G0R 3C0, in favour of Caisse populaire de St-Gervais, dated January 14th, 1983, was registered in the office of the registration division of Bellechasse on January 25th, 1983, under number 141,824, St-Gervais, January 27th, 1983.

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE (QUÉBEC)

#### APPEL D'OFFRES

Projet: Installation d'une chaudière électrique de 12MW Appareillage de longue livraison

- Deux (2) transformateurs de puissance ayant les capacités suivantes:  
Transformateur no 1: 10 000/13 333 kVA  
Transformateur no 2: 5 000/ 6 666 kVA
- Deux (2) disjoncteurs haute tension ayant les caractéristiques suivantes:  
Disjoncteur no 1: tension nominale 25 kV courant nominal 630 A tension nominale 15 kV courant nominal 800 A
- Disjoncteur no 2: tension nominale 25 kV courant nominal 630 A tension nominale 15 kV courant nominal 800 A

Un(1) cabinet de commande et protection pour l'ensemble de la sous-station.

Une (1) chaudière électrique du type à jets d'eau d'une capacité de 12 MW, alimentée à 13,8 kV.

Le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke (C.H.U.S.) demande des soumissions pour la fourniture de l'appareillage ci-haut mentionné.

Les fournisseurs désireux de soumissionner pourront se procurer les documents appropriés chez LeClair, Nadeau, Lambert, Lallier, Robidoux Inc., situé au 235, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec), J1H 4M3 en s'adressant à M. Jean Falcon, ingénieur (819-567-5278).

Les soumissions cachetées, adressées et identifiées: "Soumissions pour la fourniture d'appareillage de longue livraison visant l'installation d'une chaudière électrique, Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke", devront être expédiées chez LeClair, Nadeau, Lambert, Lallier, Robidoux Inc., avant 13h00, le vendredi 25 février 1983 pour être ouvertes au même moment.

Toute soumission reçue après l'heure indiquée sera automatiquement refusée, non ouverte et remise telle quelle au soumissionnaire.

Le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Signé: Jean Falcon, Ing. pour  
LeClair, Nadeau, Lambert, Lallier, Robidoux inc.

## LES RÉGIONS



Ottawa fait face à des excédents de coûts dans plusieurs marinas du réseau, selon le député Charles Lapointe.

Les ports de plaisance

### Les \$9 millions ne suffiront pas

par Denis GAUTHIER  
collaboration spéciale

LA MALBAIE — Le gouvernement fédéral pourrait bien manquer d'argent pour réaliser l'aménagement d'un réseau de marinas et de ports de refuge sur le Saint-Laurent, en prévision de la course internationale 1534-1984.

"On fait face à des excédents de coûts dans plusieurs projets du réseau", a révélé hier au représentant du SOLEIL, le ministre des relations extérieures et député de Charlevoix à la Chambre des communes, M. Charles Lapointe.

En septembre dernier, M. Lapointe avait annoncé à Québec que le gouvernement fédéral consacrerait \$9 millions pour l'aménagement de 11 ports de plaisance sur le fleuve. Les endroits visés sont Saint-Laurent de l'Île d'Orléans, Lévis, Sillery et Neuville, dans la région de Québec, l'Île aux Coudres, Cap-à-l'Aigle, Tadoussac, Sept-Îles, Baie-Comeau, Matane et Berthier-sur-Mer.

L'enveloppe de \$9 millions a été accordée à partir de plans préliminaires et d'estimations sommaires. A mesure que les études se précisent, on voit fondre les prévisions et apparaître de nouveaux coûts. M. Lapointe mentionne que l'on dispose de "coussin" de \$500,000, mais il ne serait pas suffisant. Les frais d'ingénierie à eux seuls viendraient gruger la majeure partie de ce "coussin".

#### Beaucoup d'interrogations

Le ministre dit ne pas avoir de chiffres précis en main. Toutefois, on craint qu'à St-Bernard de l'Île au aux Coudres, il en coûte beaucoup plus cher que les \$750,000 prévus en septembre. Il faudra vraisemblablement déplacer de quelques dizaines de mètres l'emplacement du port de refuge. On attend les résultats des sondages avant d'être fixé sur les coûts supplémentaires que cela pourrait entraîner.

A Baie-Comeau, les négociations avec la compagnie Reynolds ne sont pas encore terminées. Toutefois, on s'entend déjà pour dire que les \$300,000 consentis pour l'aménagement de 100 postes d'amarrage supplémentaires seront

bien insuffisants. A Cap-à-l'Aigle, on parle d'un investissement additionnel de \$100,000. Le projet de Matane pose un point d'interrogation. En effet, il faudra attendre les résultats des tests effectués à partir d'une maquette, pour savoir si le projet est réalisable aussi près de l'entrée de la rivière à saumons. A Berthier-sur-Mer, les études ne sont pas complétées que l'on sait déjà qu'il faudra beaucoup plus que les \$200,000 prévus pour ce projet. "Ce n'est qu'à l'ouverture des soumissions en avril qu'on sera véritablement fixé, déclare M. Lapointe en précisant que la situation pourrait être moins alarmante à ce moment, "pour l'instant, on ne sait pas vraiment ce que ça va coûter".

#### Priorités et choix

M. Lapointe ne lance pas la serviette devant la montée de la facture. Il estime qu'il y a encore des alternatives. On pourrait, par exemple, regarder du côté des programmes relais ou encore retourner devant le conseil du trésor pour trouver des fonds supplémentaires. "A Matane, je peux rencontrer mon collègue De Bané pour voir s'il ne pourrait pas faire effectuer une partie des travaux par le ministère des Pêcheries", avance-t-il.

Si les prévisions des ingénieurs s'avèrent exactes et que l'on ne peut pas trouver rapidement de fonds supplémentaires, il faudra alors établir des priorités et faire des choix. Certains projets pourraient être abandonnés, d'autres modifiés. "Il faut penser plus loin que 1984, il faut véritablement établir un réseau pour que les plaisanciers puissent fréquenter le fleuve en sécurité", fait observer le ministre.

Advenant que l'on décide de laisser tomber les projets, celui de Berthier-sur-Mer semble particulièrement vulnérable. "Il ne fait pas l'unanimité dans le milieu et il pourrait nous coûter plus cher que prévu", mentionne M. Lapointe. Le député de Bellechasse, M. Alain Garand, a pour sa part annoncé il y a quelques mois que la subvention ne serait pas accordée, parce que le projet n'est pas valable.

déplacements déjà décrétés doivent être complétés pour la fin du mois de mars. Le comité a plusieurs arguments, dont on mentionne des chiffres indiquant qu'Hydro n'épargnera rien par une centralisation des services administratifs au bureau de secteur de Lévis.

#### Centre d'exploitation

Le comité de citoyens de Saint-Agapit se butte, depuis plusieurs mois, à une politique majeure adoptée par Hydro-Québec, celle de la concentration des effectifs. Dans le but d'accroître la productivité et l'efficacité des services, Hydro-Québec transforme des anciens bureaux de districts en centres d'exploitation, comme ce fut fait à Donnacona et à La Malbaie, en 1982, pour assurer une meilleure utilisation des ressources dans les bureaux de secteurs. Le bureau de Montmagny sera aussi transformé, cette année, en centre d'exploitation.

Les gens de Saint-Agapit, pour ne pas perdre 13 concitoyens, actuellement appelés à aller travailler à Lévis, veulent que le bureau d'Hydro à Saint-Agapit fasse exception.

Le bureau de district de Saint-Agapit, au lieu d'être transformé en centre d'exploitation, devrait être considéré comme un bureau de secteur, soutient le comité de revendication populaire. Il fait valoir ainsi que le territoire desservi, celui de Lotbinière, compte 24,500 abonnés dans un rayon de 80 kilomètres, qu'il y a 51 municipalités, que l'industrie s'y développe bien et que le secteur agricole, très présent à la grandeur du territoire, requiert l'accès facile des services.

**On n'est pas  
les seuls  
À LE DIRE!**

**AU COLLÉGIAL, MALGRÉ UNE AUGMENTATION IMPORTANTE DE LA POPULATION ÉTUDIANTE, PLUS DE 1 500 ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS SUR 11 000 VONT PERDRE LEUR EMPLOI À CAUSE DES DÉCRETS.**

**CELA VEUT DIRE:** des classes surchargées et une moins grande disponibilité de la part des enseignantes et enseignants dont la charge de travail est augmentée de 25 %.

**CELA VEUT DIRE:** un arbitraire total dans l'allocation des ressources, arbitraire qui n'assure plus une certaine équité entre chaque cégep ni une stabilité du personnel.

**CELA VEUT DIRE:** un enseignement axé, non sur les besoins des étudiantes et étudiants, mais uniquement sur les besoins immédiats de l'entreprise privée.

**CELA VEUT DIRE:** l'allongement du cadre horaire de l'enseignement régulier de 8h00 à 23h00 qui va bouleverser quotidiennement l'organisation des études et de la vie personnelle.

**CELA VEUT DIRE:** une ingérence des administrations dans la vie pédagogique qui risquera de viser plus des économies à faire que de répondre aux besoins des étudiantes et étudiants.

**CELA VEUT DIRE:** une diminution importante des personnels professionnels et de soutien qui va perturber les services directs et indirects aux étudiantes et étudiants.

**LUTTER POUR  
CONSERVER  
LES ACQUIS  
UNE NÉCESSITÉ  
POUR LA VIE  
DES CÉGÉPS**



Centrale  
de l'enseignement  
du Québec

### Affaire d'Hydro à Saint-Agapit Le comité verra le président Coulombe

par Gilles PEPIN

SAINT-AGAPIT — Le comité de revendication populaire, travaillant pour le maintien des emplois d'Hydro-Québec à Saint-Agapit, n'est pas satisfait des entretiens qu'il a eus récemment avec le député de Lotbinière et ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, ainsi qu'avec le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, et il veut maintenant être entendu par nul autre que le président d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe.

Comme le député Biron l'avait référé au ministre responsable, M. Yves Duhaime, et que ce dernier lui a répondu qu'il "ne pouvait pas s'ingérer dans la gestion quotidienne d'Hydro-Québec", c'est donc avec le grand patron de cette société d'État que le comité composé de représentants de tous les organismes locaux entend discuter, le plus tôt possible.

En s'opposant à une centralisation à Lévis de tous les employés travaillant aux services administratifs d'Hydro sur la rive sud de Québec, une décision qui implique le déplacement de 13 des 52 employés du bureau de Saint-Agapit, le comité compte maintenant sur l'humanisme et la préoccupation de M. Coulombe à l'égard du service à la clientèle.

Le président du comité, M. Denis Paquet, a personnellement envoyé une lettre à M. Coulombe, il y a une semaine aujourd'hui. M. Paquet a déclaré au SOLEIL, hier, qu'il s'attend d'être reçu très prochainement par le président de la société d'État, car le temps presse, puisque les



## LE SECTEUR PUBLIC



# Des parents rejettent la ligne dure de l'Etat

par Damien GAGNON

La Fédération des comités de parents de la province de Québec (FCPPQ) rejette la ligne dure avec les enseignants et s'oppose ainsi à l'adoption de toute loi spéciale pour forcer le retour au travail.

La FCPPQ endosse la création d'une commission de médiation extraordinaire déjà proposée par d'autres groupes et individus.

Cette prise de position du conseil d'administration de la FCPPQ a été endue publique hier par l'agent d'information de l'organisme, Mme Marie-Rose Bouillon de Rimouski.

La FCPPQ est l'organisme le plus représentatif des parents ayant des enfants à l'école publique. Elle rejoint quelque 50,000 parents oeuvrant dans les comités d'école et les comités de parents.

Mme Bouillon a particulièrement insisté sur l'opposition du conseil d'administration de la FCPPQ à tout recours judiciaire pour forcer le retour au travail des enseignants.

Elle a expliqué que ce n'est pas tout de ramener les enseignants à l'école; il faut aussi se préoccuper du climat dans lequel seront dispensés les services. Un retour par la

force pourrait avoir des effets négatifs sur l'atmosphère des écoles.

Ainsi donc, ce qui préoccupe au plus haut point la FCPPQ, c'est que les élèves puissent recevoir les services éducatifs auxquels ils ont droit et ce dans un climat favorable à la qualité des apprentissages.

Elle insiste sur la nécessité que les parties en cause prennent les moyens nécessaires pour en arriver à une entente acceptable dans les plus brefs délais, toujours en fonction des intérêts des élèves.

Ainsi, pour faciliter le dénouement de l'impasse, la FCPPQ croit que le moyen le plus approprié dans les circonstances serait la création d'une commission de médiation extraordinaire qui aurait pour mission de trouver une solution équitable pour les deux parties et sur laquelle devrait siéger un

représentant des organismes des usagers.

De plus, jugeant inadéquat le système actuel de négociation, elle demande la création d'une commission royale d'enquête dans le but de trouver des mécanismes de négociations plus efficaces.

La FCPPQ, qui, jusqu'ici, a suivi silencieusement le déroulement du conflit se dit étonnée du peu d'importance que l'on accorde à l'éducation durant ces négociations.

Depuis une dizaine de jours, de nombreux organismes, représentants de groupes de parents, de directeurs d'école, de commissaires d'école, ont réagi au contenu des décrets et à la confrontation entre le gouvernement et la CEQ.

La majorité des organismes dénonce les décrets, particulièrement en ce qui a trait à l'augmentation de

la tâche des enseignants, et d'autres, dont le comité de parents de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) préfère ne prendre position en faveur de l'une ou l'autre partie.

Pour le comité de parents de la CECQ, ni le gouvernement, ni les syndicats n'ont vraiment tout tenté pour en arriver à une entente. On demande donc que les parties fassent les concessions nécessaires afin que les enfants cessent d'être les otages dans un conflit d'adultes.

Il y a l'Association des for-

mateurs d'adultes du Québec pour qui les décrets constituent une menace pour la clientèle adulte.

Dans un communiqué, la Centrale de l'enseignement du Québec souligne qu'elle est actuellement fortement sollicitée par des comités de parents et autres groupements qui veulent connaître les effets des décrets.

Ce matin, une délégation de la CEQ rencontre le comité exécutif du Conseil supérieur de l'éducation pour examiner les effets des décrets.

## carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL L.T.E.E., C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les annonces s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

## Fédération des commissions scolaires Le président Chagnon maintient sa position face aux décrets

par Damien GAGNON

Bien qu'il n'entende pas jeter de l'huile sur le feu, M. Jacques Chagnon, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), maintient les propos qu'il a tenus il y a une quinzaine de jours à l'effet que les décrets frappent trop durement les enseignants.

Joint au téléphone, M. Chagnon a dit préférer ne pas commenter la situation actuelle étant bien conscient qu'au fur et à mesure que les jours passent la possibilité de parvenir à une entente entre le gouvernement et la CEQ semble diminuer.

C'est pourquoi la FCSCQ travaille présentement à la formulation d'hypothèses qui pourraient être susceptibles d'amener un règlement du conflit, hypothèses qui seront soumises au gouvernement d'ici quelques jours.

M. Chagnon a participé à une rencontre avec les sous-ministres de l'Éducation, M. Camille Laurin, n'était pas de la rencontre et que les hauts fonctionnaires du ministère ont clairement indiqué que le gouvernement n'avait rien d'autre à offrir aux enseignants.

Toutefois, LE SOLEIL a appris de bonne source que le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, n'était pas de la rencontre et que les hauts fonctionnaires du ministère ont clairement indiqué que le gouvernement n'avait rien d'autre à offrir aux enseignants.

Lors de l'entrevue qu'il accordait au SOLEIL le 17 janvier, M. Chagnon avait fait part de sa déception du déroulement des négociations dans le secteur de l'éducation qui ont conduit à l'adoption de décrets. Il avait alors déploré que les décrets frappent plus durement les enseignants que les autres employés de l'État.

Du côté de l'augmentation de la tâche des enseignants, la FCSCQ



Le Soleil, Yvon Monrocin  
Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Jacques Chagnon.

aurait souhaité qu'elle se fasse graduellement sur une période de deux ou trois ans et non tout d'un coup.

Il s'est dit conscient que l'augmentation de la tâche des enseignants aura des effets négatifs sur l'encadrement des élèves et conséquemment sur le vécu des polyvalentes qui avaient réussi au cours des années à développer un mode de fonctionnement relativement harmonieux.

## L'anarchiste, c'est Lévesque (Lessard)

par Pierre PELCHAT

Le président de la FAS, M. Yves Lessard, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour dénoncer le chef du gouvernement qui, la veille, avait déclaré que cet organisme syndical était manipulé par des anarchistes qui tentaient "d'anarchiser" la CSN et la société québécoise.

M. Lessard avait même pris des notes sur ce qu'il allait répondre en prévision de la question des journalistes. "C'est incompréhensible qu'une instance démocratique prenne une décision à 72 pour 100, pis que M. Lévesque devienne bleu, qu'il voit rouge et avec quasiment l'écume aux lèvres, il traite nos délégués d'anarchistes. Ça, c'est in-

imaginable pour quelqu'un qui se dit démocrate", a-t-il affirmé.

Sur la présence d'anarchistes à la FAS, il a répondu de cette façon: "Moi, j'en ai vu à la TV hier (mercredi) qui s'appelle René Lévesque. S'il y a quelqu'un au Québec qui va semer le chaos social de l'allure que c'est parti là, c'est lui", a-t-il dit.

A une autre occasion, M. Lessard n'y est pas allé de main morte sur le chef du gouvernement. "Il n'est pas étonnant que M. Lévesque bafoue une instance démocratique d'au-delà de 800 délégués après qu'il eut bafoué son propre congrès. Je pense qu'il y avait quelque chose comme 2,000 délégués. Alors il n'est pas étonnant "pantoute" qu'il bave sur notre délégation."

## Des femmes de la CEQ se disent victimes du sexisme du PQ

Se disant victimes d'autoritarisme et de sexisme de la part du gouvernement péquiste, les femmes regroupées au sein de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) où elles formeraient les deux tiers des membres, se plaignent de cette offensive du gouvernement québécois.

"Il coupe, décrète, menace avec pour buts de réduire les salaires, gruger sur la sécurité d'emploi, créer plus de chômage, détériorer la qualité des services publics et empêcher les femmes d'actualiser leur

droit au plein emploi et à l'indépendance financière", explique le communiqué remis aux médias.

S'insurgeant contre la médecine paternaliste, sexiste et discriminatoire du gouvernement qui fait de la propagande familiale pour mieux sortir les femmes du monde du travail, les femmes-CEQ refusent un avenir tout tracé qui a plus les couleurs du passé. L'enjeu est de taille, mais elles veulent continuer de lutter pour se construire un avenir décent à la mesure de leurs aspirations.

## Les congédiements ne ramèneront pas la paix au Québec, dit Corriveau

(D'après PC) — Ce n'est pas en formulant des menaces mais en s'assoyant à la table de négociations que le gouvernement Lévesque va ramener la paix sociale au Québec, a affirmé hier le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Donatien Corriveau.

Commentant la menace de congédiement qui pèse contre les syndiqués qui empêcheraient des non-grévistes de se rendre au travail, le président de la CSN a déclaré qu'il s'agissait là "d'une at-

taque directe dirigée contre les structures démocratiques établies".

"Ce que M. Lévesque a annoncé hier c'est terrible", a-t-il dit, précisant que "plus ça avance, plus le gouvernement perd la boule".

Interrogé au sujet des moyens de pression qui pourraient être utilisés dans le secteur des Affaires sociales, le président de la CSN a indiqué qu'il n'entendait pas faire de recommandation au conseil fédéral de la FAS mais appuierait "à l'ort" les moyens qui seront choisis.



est à la recherche de candidatures pour son service des ressources humaines en vue de combler le poste de

### DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS DE TRAVAIL

L'ENTREPRISE LE SOLEIL LIMITEE est une entreprise de presse dynamique qui emploie 500 personnes. Les employés syndiqués appartiennent à neuf unités de négociations.

LE MANDAT: Relevant immédiatement du Président-Directeur général, cette personne a la responsabilité d'intervenir, avec son équipe de deux professionnels, dans des secteurs spécifiques à titre d'expert, de conseiller, de coordonnateur et de négociateur auprès des employés et cadres.

Ses secteurs d'intervention sont les suivants: l'organisation de l'entreprise, notamment les diagnostics organisationnels et les études relatives aux changements technologiques, la dotation, la formation et les relations humaines, la rémunération et les conditions de travail ainsi que les relations de travail. Le directeur doit maintenir ou rétablir, par la négociation et le contrôle de l'application des neuf conventions collectives, l'équilibre des rapports dynamiques et des lignes de forces qui se vivent entre les mouvements syndicaux, l'entreprise et ses gestionnaires.

LE (LA) CANDIDAT(E) Devra posséder une solide formation universitaire en relations industrielles, en administration ou toute autre discipline connexe. Une expérience pertinente d'au moins dix années dans le domaine des ressources humaines, dont trois années dans un poste de direction, est requise. Une telle expérience qui inclurait la négociation de conventions collectives de travail ainsi que les activités relatives aux juridictions de travail, aux requêtes en accréditation et griefs se révélerait un atout intéressant pour cette fonction.

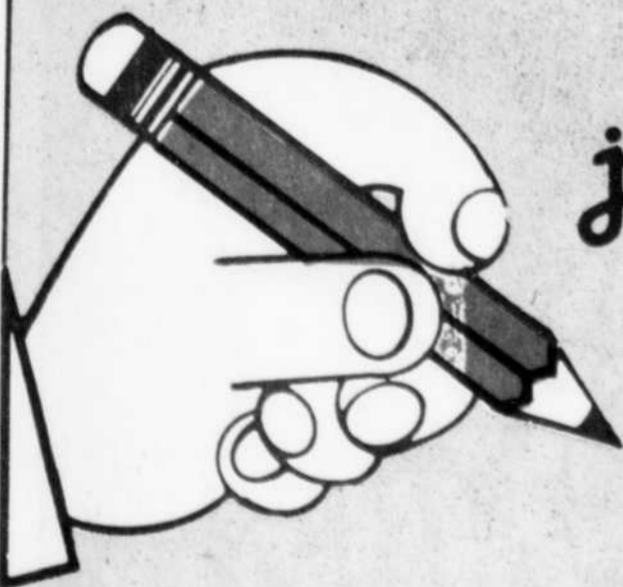
Le milieu de travail est complexe et dynamique: il exige une forte capacité de travail, un comportement méthodique, une bonne dose d'engagement personnel et des aptitudes manifestes pour les transactions interpersonnelles.

LE TRAITEMENT: Ce poste donne droit à un régime complet d'avantages sociaux. La rémunération est établie en fonction des qualifications exigées.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 février 1983 à:

LE SOLEIL

a/s Francine Couture  
Chef de la Dotation  
390, rue St-Vallier est  
G1K 7J6



jouez au

# BINGO SOLEIL

35 000\$

# 41 000\$

Chaque semaine,  
gagnez ou partagez  
2 000\$

# à gagner

aujourd'hui  
partie 2



numéros chanceux

\$ 239076  
\$ 208578  
\$ 403464  
\$ 211942

#### COMMENT JOUER:

Votre carte comprend 15 parties. On joue une partie par semaine.

#### ON JOUE:

La partie débute toujours le samedi et se termine le vendredi. Chaque jour, Le Soleil publie une série de numéros. Vérifiez quelle partie est en jeu.

#### ENCERCLEZ LES NUMEROS!

Si les numéros publiés dans Le Soleil correspondent aux numéros sur votre carte, encerclez-les.

#### VOUS GAGNEZ!

Lorsque tous les numéros sont encadrés sur votre carte pour la partie en cours, vous avez BINGO-SOLEIL.

#### TELEPHONEZ!

Téléphonez immédiatement au quotidien Le Soleil à 647-3473. Vous avez jusqu'à 19 heures pour vous déclarer gagnant(e).

#### IMPORTANT!

Lorsque vous téléphonez, vous devez avoir votre carte en main pour donner vos numéros. Après vérification, nous vous rappellerons, dans les jours suivants.

#### LE NUMERO CHANCEUX:

Sur votre carte (en haut à droite), vous avez un numéro chanceux. Chaque jour paraîtront dans Le Soleil des numéros chanceux. Si l'un de ceux-ci correspond à celui de votre carte, vous êtes gagnant(e). Téléphonnez immédiatement à 647-3473. Vous avez jusqu'au lendemain à midi pour téléphoner. Les gagnants des numéros paraissant le samedi ont jusqu'à lundi 12 heures pour réclamer leur prix.

Pour renseignements et abonnements: 647-3333

REGLEMENTS DU BINGO-SOLEIL  
Tous les règlements de participation sont disponibles au quotidien Le Soleil.

#### NUMERO CHANCEUX

100\$ PAR JOUR à partager

SURVEILLEZ-LES BIEN,  
DES NUMEROS NOUVEAUX  
CHAQUE JOUR!

# ÉCONOMIE

En raison de la grève outre-frontière

## Les camionneurs québécois indépendants craignent de rouler aux Etats-Unis

par Jean-Charles GRENIER

Les camionneurs québécois indépendants craignent pour plusieurs de rouler aux Etats-Unis et n'acceptent bien souvent de contrats qu'en retour de primes pouvant atteindre 25 pour 100 des tarifs réguliers.

C'est ce qu'une tournée du SOLEIL auprès du milieu du camionnage autant à Québec, à Montréal qu'aux postes frontières a permis d'apprendre, hier, en regard de la violente grève des camionneurs américains indépendants.

Certains même refusent tout net de rouler aux Etats-Unis ainsi que le confie Robert Ganache, du service de fruits et légumes de Proviso à Québec. La plupart cependant, avec qui Proviso transige sur une base régulière, continuent d'affronter le danger en retour de compensations monétaires pouvant

atteindre 25 pour 100 tandis que les tarifs courants varient de \$2.000 à \$3.000 dans le cas de la Floride et de \$3.000 à \$4.200 dans celui de la Californie.

Dans ces cas toutefois, les camionneurs se groupent en convoi et roulent le jour, les forces de l'ordre ne leur laissant, bien souvent, pas le choix en leur interdisant de circuler la nuit. C'est ce qui ralentit d'ailleurs le trafic ainsi qu'en témoigne Claude Gosselin, de Gosselin Express, à Theford, un transporteur international. Une douzaine des camionneurs, qui lui sont liés par contrat, sont toujours aux Etats-Unis, certains immobilisés par la peur de franchir des Etats particulièrement touchés par la grève et la violence comme en Ohio, au Michigan ou au Texas.

Pire

Au début de la semaine, la si-

tuation était moins alarmante, indique Claude Gosselin, avant de préciser que le retour des camionneurs était des plus laborieux. Néanmoins, même si le régime de la terreur règne, Claude Gosselin n'a encore accusé aucun incident regrettable. Tout au plus, la crainte s'installe-t-elle et certains camionneurs refusent de retourner outre le 45e parallèle.

Entre-temps toutefois, une entreprise, que Claude Gosselin s'abstient de nommer, envisage d'affecter deux chauffeurs par camion et de les armer dans le plus pur style du Far-West américain. Claude Gosselin rejette carrément une telle solution. Il laissera ses camions dans la cour plutôt que de recourir à de telles pratiques.

Il n'est pas le seul à juger qu'il vaut mieux alors abandonner les destinations ensoleillées en quête de

fruits et de légumes ou de produits manufacturés comme l'indiquent les observations de Jean-Claude Fortin, de la firme J.E. Fortin Transport, établie à Lacolle, le plus important poste frontière québécois.

Installé aux premières loges, Jean-Claude Fortin confie au SOLEIL que "la situation ne va pas en s'améliorant". La circulation de camions a diminué de 80 pour 100 à ses yeux. Et les chauffeurs, qu'il côtoie quotidiennement, lui apparaissent de plus en plus craintifs même s'ils roulent à trois ou quatre à la clarté du jour.

Comme plusieurs autres personnes, jointes par LE SOLEIL, Jean-Claude Fortin constate que les délais sont plus longs et que les retards s'accroissent. Il partage avec Robert Ganache et Claude Gosselin, l'opinion que le conflit

devra être réglé d'ici à une semaine sinon la confusion règnera en maître.

Le marché des fruits et légumes sera alors particulièrement touché puisque les camionneurs indépendants y sont légion. Les chemins de fer pourront assurer la relève de façon peut-être satisfaisante dans le cas de la Californie. Il n'en ira pas de même dans le cas de la Floride puisque le réseau est désuet et souffre de l'enorgement des centres de triage de New York.

Chez Proviso, Robert Ganache estime cependant que l'effet sur les prix ne se manifesterait que dans une semaine s'il faut recourir aux chemins de fer.

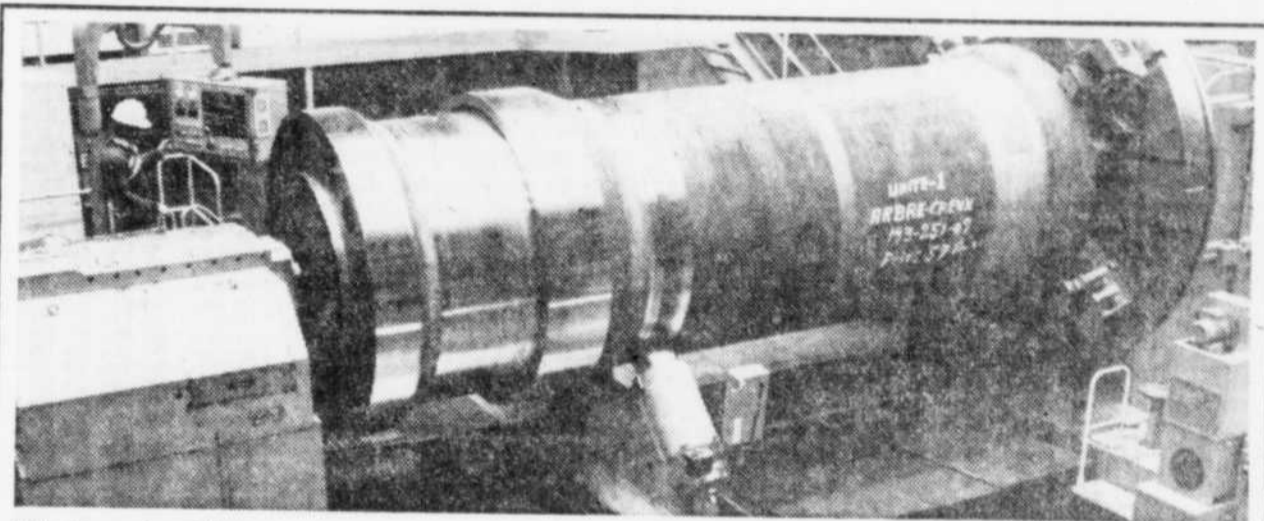
Les compagnies

Cette bataille des camionneurs

indépendants américains épargne, du moins jusqu'à maintenant, les compagnies de transport qui sont clairement identifiées comme telles et qui traitent souvent avec une filiale ou un agent en territoire américain.

C'est ainsi que Beauce Express dirige tous les jours de trois à quatre camions vers l'Etat de New York et une quinzaine vers l'ensemble des Etats-Unis. CP Transport fait de même avec une vingtaine de camions en partance de Québec vers les Etats-Unis à chaque jour.

Chez Kingsway, Yellow Transport ou encore chez Transport Direct System, on échappe aussi à ces problèmes. Ou bien ces entreprises transfèrent leurs remorques à des compagnies américaines épargnées par les grévistes ou bien à l'instar du géant Mainlin, forment-elles des convois inattaquables.



### Modernisation

Les ateliers de Marine Industrie Ltée de Tracy figurent maintenant parmi les plus modernes au Canada à la suite d'investissements de \$10 millions. Dans le nouvel équipement d'usinage se trouve un tour horizontal Liné à commande numérique. Il permet d'usiner des pièces pouvant mesurer jusqu'à 3 m de diamètre par 12 m de long et peser jusqu'à 100 tonnes métriques. Le tour Liné servira à l'usinage des arbres creux (arbres de turbine) en mécano-soudé, une technique mise de l'avant par Marine, l'an dernier.

## Le dépôt direct est adopté à Hydro-Québec

par Hélène BARIL

Après les bénéficiaires de la Régie des rentes du Québec, ce sont les employés actifs et retraités d'Hydro-Québec qui pourront désormais faire verser leurs chèques de paie et de rentes directement dans leurs comptes d'épargne.

La formule du dépôt direct sera disponible à compter du 31 mars pour les employés d'Hydro qui, selon un sondage maison, sont déjà

favorables à ce mode de paiement dans une proportion de 56 pour 100.

Les "12,012" employés d'Hydro de 1976 sont maintenant 20,000, auxquels s'ajoutent 3,382 retraités ou ayants droits. Plus de 10,000 personnes, donc, ne recevront plus de chèques en avril. Ceux qui auront opté pour le dépôt direct continueront toutefois de recevoir le formulaire sur lequel figurent les revenus et les retenues.

Après consultation avec ses employés, Hydro a choisi cinq institutions financières où les paiements pourront être versés. Il s'agit des caisses populaires Desjardins et des banques de Montréal, Royale, Nationale et de Commerce.

Un succès

La première à avoir instauré le

dépôt direct sur une grande échelle au Québec, la Régie des rentes a connu un succès inespéré avec son initiative.

Dix mois après le début de l'expérience, la régie verse actuellement quelque \$35 millions en prestations diverses directement dans le compte d'épargne de 200,000 de ses 460,000 bénéficiaires.

Déjà plus de 40 pour 100, donc, de l'ensemble des bénéficiaires des prestations de la régie utilisent le dépôt direct et les nouveaux adeptes s'ajoutent au rythme de 1,000 par jour ouvrable, selon un porte-parole de l'organisme, M. Gilles Villeneuve.

A son avis, l'avènement des guichets automatiques et la popularité qu'ils connaissent ne peut faire qu'augmenter le nombre d'utilisateurs du dépôt direct.

## Les manufacturiers québécois seront mieux informés des besoins des grands magasins

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme entend d'importants efforts auprès des grandes entreprises commerciales qui vendent dans le Québec, comme Eaton, La Baie, Sears, etc. dans le but d'aider les industriels québécois à occuper une plus grande part du marché.

Ce secteur des gros commerçants n'a pas suffisamment fait l'objet des préoccupations du ministère, a admis, hier midi, le titulaire Rodrigue Biron, devant quelque 150 hommes d'affaires de la région administrative de Québec, réunis à Lévis dans le cadre d'une tournée d'information et de consultation.

De semblables réunions avaient eu lieu au printemps de 1982 dans huit autres régions de la province. La prochaine aura lieu à Montréal, ce mois-ci. L'assemblée tenue à Lé-

vis a été préparée par les organismes responsables du développement économique dans la région 03.

Le ministère est à mettre sur pied un groupe d'étude qui va se renseigner sur la nature et la provenance des produits achetés par les gros commerçants établis au Québec et rendre disponibles des informations qui pourront être très précieuses pour aider à orienter l'action des manufacturiers québécois.

En citant, par exemple, le cas de La Baie, M. Biron a signalé que ce seul gros propriétaire de magasins fait annuellement des achats totalisant \$1,2 milliard; beaucoup de produits, actuellement importés, pourront être fabriqués ici, lorsque industriels et commerçants seront informés des potentiels et des ressources disponibles près d'eux.

Le ministre a du même coup incité tous les gens de

commerce à acheter d'abord au Québec et il a recommandé aux industriels québécois à engager d'eux-mêmes, dès maintenant, des efforts en vue de mieux connaître et occuper le marché.

Le financement

Le ministre Rodrigue Biron a signalé au SOLEIL, en fin d'après-midi d'hier, que beaucoup d'intervenants dans les ateliers qu'il a lui-même présidés, à Lévis, ont soulevé le problème du financement des entreprises.

De nombreux hommes d'affaires de la région de Québec y ont critiqué la bureaucratie gouvernementale. Il y a trop de paperasse; la petite entreprise, qui a besoin de subvention, voudrait voir simplifier les procédures.

En parlant du programme d'aide qui a été instauré il y a neuf mois et qui consiste à garantir une partie de prêt à l'entreprise, le ministre Biron a mentionné que 500 entreprises québécoises ont déjà pro-

fité de ce plan; ce qui a permis des investissements de l'ordre de \$100 millions et le maintien de 20,000 emplois dans la province.

Pour faciliter le financement des entreprises, M. Rodrigue Biron a révélé que des démarches sont amorcées avec les dirigeants de la Bourse de Montréal dans le but de concevoir un nouveau programme. Il est étudié, par exemple, la possibilité d'y créer une section spéciale où seraient identifiées des entreprises qui ne sont pas cotées à la bourse mais qui pourreraient éventuellement s'y joindre.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme croit pouvoir trouver bientôt une formule à ce sujet, les dirigeants de la Bourse de Montréal ayant démontré une ouverture d'esprit qu'il qualifie d'encourageante. M. Biron, en rappelant l'exemple des Ontariens, a déclaré que les épargnes des Québécois doivent davantage profiter au financement d'entreprises québécoises.

## Légère hausse du taux d'escompte

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a porté hier son taux d'escompte à 9,91 pour 100. Il s'agit d'une légère hausse au regard de son niveau de 9,83 pour 100, établi la semaine dernière.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de Transport Richard Inc. avant sa principale place d'affaires à 1747, boulevard Hamel, Québec, en faveur de la Banque Nationale du Canada aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada, en date du 16 octobre 1970, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec le 19 octobre 1970 sous le numéro 678337 et au bureau de la division d'enregistrement de Portneuf le 26 octobre 1970 sous le numéro 190702.

Québec, le 1er février 1983.  
BANQUE NATIONALE  
DU CANADA

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE QUEBEC  
200-11-001507-82  
No Surintendant: 021380  
COUR SUPERIEURE  
(En matière de faillite)  
Dans l'affaire de la faillite de:

SOCIÉTÉ COMMERCIALE KENNEBEC L.T.E.E. corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au 500, 163e Rue, St-Georges Est, Cte Beauce, P.Q. G5Y 2H3.  
DEBITRICE

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de Sequestre a été rendue contre Société Commerciale Kennebec Ltée, au 500, 163e Rue, St-Georges Est, Cte Beauce, P.Q., le 12e jour de janvier 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7e jour de février 1983, à 2,00 heures de l'après-midi, au Palais de Justice de Beauce, au 795, avenue du Palais, St-Joseph de Beauce, P.Q.  
Date de Québec, ce 28e jour de janvier 1983.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIÉS L.T.E.E. SYNDIC  
621, boulevard Charest est  
Québec, P.Q. G1K 3J5  
Téléphone: 525-4641

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE BONAVENTURE  
105-11-000009-83  
No Surintendant:  
021395-021396

COUR SUPERIEURE  
(en matière de faillite)  
Dans l'affaire de la faillite de:

FRANCIS SHANNON (215-067-497) Pêcheur et DENISE ROUSSY-SHANNON (232-207-910) Ménagère, demeurant à Ste-Thérèse de Gaspé, C.P. 173, P.Q. G0C 3B0.

Débiteurs  
Avis est par les présentes donné que Francis Shannon et Denise Roussy-Shannon, C.P. 173, Ste-Thérèse de Gaspé, P.Q., ont fait une cession le 25ème jour de janvier 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11ème jour de février 1983, à 10,45 heures, au bureau du Centre de Main-d'Oeuvre, Place Jacques-Cartier, Gaspé, P.Q.  
Date de Québec, ce 31ème jour de janvier 1983.

RAYMOND ROY, SYNDIC  
610, Calixa-Lavallée  
Québec, P.Q. G1S 3G6  
Téléphone: 687-1271

ville de  
SAINTE-FOY

APPELS D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour:  
a) La fourniture de pierre, gravier et sable, pour la période du 1er mai 1983 au 30 avril 1984.  
b) La fourniture de vêtements pour policiers.

Les formules de soumissions sont disponibles à la division de l'Approvisionnement, 1000, Route de l'Eglise, Sainte-Foy.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier jusqu'à 14:30 heures le lundi 21 février 1983.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 15 hres le même jour.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait à Sainte-Foy le 1er février 1983.  
JEAN-PIERRE MORROW  
assistant-greffier

## VOICI UNE OPPORTUNITÉ SANS PRÉCÉDENT D'ÊTRE VOTRE PATRON:

Etre en affaires dans votre région pour un capital minime au Carrefour Beauport est possible.

Nous pouvons vous offrir une possibilité de réaliser un vieux rêve, être votre propre patron. Nous avons la possibilité de vous aider financièrement si vous nous démontrez que vous avez les aptitudes pour bien opérer et gérer les commerces suivants:

Boucherie, pâtisserie, biscuiterie, fromagerie, boulangerie, poissonnerie, comptoir à crème glacée, cordonnerie, service de nettoyage, tabagie.

Si vous avez le goût de réussir et vous assurer un revenu intéressant, veuillez communiquer avec:

Dépt 8276  
Le Soleil Ltée  
390, St-Vallier est  
Québec, Qué.  
G1K 7J6

LE GROUPE  
LA LAURENTIENNE  
LA LAURENTIENNE,  
MUTUELLE D'ASSURANCE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE DES MEMBRES

Avis est par les présentes donné que, samedi le 26 février 1983, à compter de 10 heures 30 de la matinée, se tiendra au siège social de la compagnie, 500, Grande-Allée est, Québec, l'assemblée générale annuelle et spéciale des membres de la Laurentienne, mutuelle d'Assurance.

Outre la discussion de toute question du ressort de cette assemblée, les membres seront appelés à approuver le rapport des administrateurs et les états financiers pour l'année 1982, à ratifier les résolutions adoptées et actes posés par les administrateurs et officiers de la compagnie depuis la dernière assemblée générale annuelle, à élire des administrateurs, à nommer des vérificateurs pour l'année financière en cours et à ratifier le règlement SPÉCIAL A-1982 ayant trait à la contribution annuelle de certains sociétaires de Les Prévoyants du Canada «Fonds de Pension» ainsi que le règlement SPÉCIAL B-1982 concernant la composition du comité de vérification.

Pour le conseil d'administration,  
Le secrétaire,  
Alain Roch

Québec, le 26 janvier 1983

A-8 LE MARCHÉ BOURSIER

L'or

options (transigées)

L'argent

toronto

Les investisseurs misent sur une reprise

Comptant sur une reprise économique prochaine, les cours ont, pour une troisième séance cette semaine, enregistré des gains, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé des 300 a terminé avec une remontée de 6.84 points et se situait à 2,038.50. Le volume a été de 9.08 millions d'actions au regard de 10.22 millions mercredi. Il y a eu 205 titres gagnants contre 151 perdants et 169 inchangés. Huit des 14 groupes de classification des titres ont terminé en progrès, avec en tête le secteur des transports qui a grimpé de 116.60 points à 2,785.25. C'était le plus haut niveau de ce secteur depuis janv. 1982.

Volume: 9,078,000 actions. 300 titres: 2,308.50 en hausse de 6.84

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

new york

Légère avance

La Bourse de New York a progressivement cédé à partir de la mi-séance d'hier des gains initiaux de près de sept points. L'indice des industrielles s'est établi à 1,064.66 en hausse de 2.02 points. Les investisseurs ont été encouragés par les déclarations du principal conseiller économique du président Reagan, M. Martin Feldstein, et du président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker. Le premier a relevé des signes de plus en plus nombreux de reprise économique, et le second a déclaré qu'une reprise des affaires semblait être imminente. Selon les courtiers, les investisseurs sont toutefois encore inquiets de la récente progression des taux d'intérêt hors banque et du déficit budgétaire.

Volume: 78,890,000 actions. Dow Jones: 1,064.66 en hausse de 2.02

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for New York, listing various companies and their performance metrics.

montreal

Hausse fractionnaire

L'activité a été intense et les titres ont généralement fluctué à la hausse, hier à la Bourse de Montréal. L'indice composé a repris 1.18 points à 334.14. Il y a eu un peu plus de titres perdants que de titres gagnants mais sept des 11 secteurs de classification des titres ont gagné du terrain. Le secteur des banques a grimpé de 2.63 points à 395.00; celui des services publics de 2.63 à 256.91; et le groupe des industrielles a acquis 0.33 points à 346.45. Mais le secteur des pétroles a perdu 3.58 points à 468.88; et celui des papeteries a abandonné 0.91 à 171.48.

Volume: 1,258,116 actions. Industrielles: 346.45 en hausse de 0.33

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

dividendes

par la Presse canadienne

Dividendes de sociétés déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Alean Aluminum Ltd.: 22.5 cents US l'action; payable le 7 mars; pour actions inscrites le 16 fév.

Algoma Steel Corp.: 50 cents l'action privilégiée de 8 p.c., série A; ler mars; inscription le 14 fév.

Crain, R. L. Inc.: 23 cents l'action; payable le 31 mars; inscription le 11 mars.

Newfoundland Telephone Co. Ltd.: 26 cents l'action ord.; payable le 31 mars; inscription le 11 mars.

VS Services Ltd.: 11 cents l'action; payable le 18 mars; inscription le 7 mars.

Reed Stenhouse Co. Ltd.: 15 cents ou l'équivalent en actions pour chaque action de classe A; payable le 31 mars; inscrites le 14 mars.

Texas Eastern Corp.: \$1.025 US l'action; payable le 11 mars; inscrites le 7 mars.

LE DOLLAR \$ 81.30 + 8/25

options (transigées)

Cours de mercredi: L'or: \$360.00 (sans 100); L'argent: \$17.645 l'onc; \$567.29 le kilo.

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent-métal, à \$17.155 l'onc et \$551.54 le kilo.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

new york

Légère avance

La Bourse de New York a progressivement cédé à partir de la mi-séance d'hier des gains initiaux de près de sept points. L'indice des industrielles s'est établi à 1,064.66 en hausse de 2.02 points. Les investisseurs ont été encouragés par les déclarations du principal conseiller économique du président Reagan, M. Martin Feldstein, et du président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker. Le premier a relevé des signes de plus en plus nombreux de reprise économique, et le second a déclaré qu'une reprise des affaires semblait être imminente. Selon les courtiers, les investisseurs sont toutefois encore inquiets de la récente progression des taux d'intérêt hors banque et du déficit budgétaire.

Volume: 78,890,000 actions. Dow Jones: 1,064.66 en hausse de 2.02

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for New York, listing various companies and their performance metrics.

new york

Légère avance

La Bourse de New York a progressivement cédé à partir de la mi-séance d'hier des gains initiaux de près de sept points. L'indice des industrielles s'est établi à 1,064.66 en hausse de 2.02 points. Les investisseurs ont été encouragés par les déclarations du principal conseiller économique du président Reagan, M. Martin Feldstein, et du président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker. Le premier a relevé des signes de plus en plus nombreux de reprise économique, et le second a déclaré qu'une reprise des affaires semblait être imminente. Selon les courtiers, les investisseurs sont toutefois encore inquiets de la récente progression des taux d'intérêt hors banque et du déficit budgétaire.

Volume: 78,890,000 actions. Dow Jones: 1,064.66 en hausse de 2.02

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for New York, listing various companies and their performance metrics.

new york

Légère avance

La Bourse de New York a progressivement cédé à partir de la mi-séance d'hier des gains initiaux de près de sept points. L'indice des industrielles s'est établi à 1,064.66 en hausse de 2.02 points. Les investisseurs ont été encouragés par les déclarations du principal conseiller économique du président Reagan, M. Martin Feldstein, et du président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker. Le premier a relevé des signes de plus en plus nombreux de reprise économique, et le second a déclaré qu'une reprise des affaires semblait être imminente. Selon les courtiers, les investisseurs sont toutefois encore inquiets de la récente progression des taux d'intérêt hors banque et du déficit budgétaire.

Volume: 78,890,000 actions. Dow Jones: 1,064.66 en hausse de 2.02

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for New York, listing various companies and their performance metrics.

new york

Légère avance

La Bourse de New York a progressivement cédé à partir de la mi-séance d'hier des gains initiaux de près de sept points. L'indice des industrielles s'est établi à 1,064.66 en hausse de 2.02 points. Les investisseurs ont été encouragés par les déclarations du principal conseiller économique du président Reagan, M. Martin Feldstein, et du président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker. Le premier a relevé des signes de plus en plus nombreux de reprise économique, et le second a déclaré qu'une reprise des affaires semblait être imminente. Selon les courtiers, les investisseurs sont toutefois encore inquiets de la récente progression des taux d'intérêt hors banque et du déficit budgétaire.

Volume: 78,890,000 actions. Dow Jones: 1,064.66 en hausse de 2.02

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for New York, listing various companies and their performance metrics.

new york

Légère avance

La Bourse de New York a progressivement cédé à partir de la mi-séance d'hier des gains initiaux de près de sept points. L'indice des industrielles s'est établi à 1,064.66 en hausse de 2.02 points. Les investisseurs ont été encouragés par les déclarations du principal conseiller économique du président Reagan, M. Martin Feldstein, et du président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker. Le premier a relevé des signes de plus en plus nombreux de reprise économique, et le second a déclaré qu'une reprise des affaires semblait être imminente. Selon les courtiers, les investisseurs sont toutefois encore inquiets de la récente progression des taux d'intérêt hors banque et du déficit budgétaire.

Volume: 78,890,000 actions. Dow Jones: 1,064.66 en hausse de 2.02

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for New York, listing various companies and their performance metrics.

## DOSSIERS

/ Point de vue /

# Dans l'affrontement Etat-syndicats

# Quand le démuné sert de prétexte

par François Demers

Ce qui aura été caractéristique de la ronde de négociations qui s'achève, c'est que le gouvernement Lévesque a réussi à appauvrir un groupe de citoyens en invoquant contre eux les plus démunis (chômeurs, assistés sociaux, jeunes, etc.) sans que ces derniers en tirent quelque bénéfice que ce soit.

Pourtant, le groupe auquel il s'attaquait aurait dû, plus que lui, pouvoir parler au nom des démunis. D'une part, il s'agit d'un groupe de syndiqués et, jusqu'à nouvel ordre, le syndicalisme demeure l'un des rares instruments à la disposition des faibles et des opprimés. D'autre part, il s'agit de services publics qui, dit-on, sont destinés en priorité aux plus démunis et qui seront, à l'évidence, dégradés par le sort que le gouvernement vient de faire à ceux qui y travaillent.

Or malgré ces "atouts naturels" du Front commun, celui-ci aura mené sa résistance à l'appauvrissement, tout seul, tout nu, abandonné non seulement de l'opinion publique manipulée par la publicité et par les médias mais aussi vraiment abandonné par ces démunis qui auraient dû être ses alliés spontanés.

Les leaders syndicaux ont beau dénoncer le matraquage par la propagande gouvernementale pour expliquer cet état de fait, ils ne parviennent pas à faire croire que cette propagande ne reposait que sur du vent. Plus précisément, si le jeu gouvernemental consistait à diviser pour régner, à monter les travailleurs du secteur privé contre ceux du secteur public et les chômeurs contre le syndicalisme, a réussi, c'est certainement parce que déjà, tout ne tournait pas rond entre ces groupes.

### Des "victoires" dangereuses

Si le mouvement syndical doit tirer une leçon de ce qui vient de lui arriver, elle se situe sans doute de ce côté-là: le syndicalisme des secteurs public et parapublic québécois est tombé dans le même piège qui est en train d'étrangler les grosses unions américaines. Il n'a pas pris garde qu'en période d'opulence, le système américain a été en mesure de distribuer inégalement les bénéfices, qu'il a été capable de se faire des alliés en choquant certains groupes (ça été souvent le cas des ouvriers des grosses usines) ou de concéder des "victoires" aux mieux placés pour se battre (ça été le cas des syndicats du secteur public québécois pendant une décennie).

Avec le résultat qu'en Amérique, la condition commune des travailleurs s'est émietée et les différents groupes se sont retrouvés sur différents barreaux de l'échelle de la "réussite", les démunis tout en bas et les syndiqués, vers le milieu.

François Demers, professeur en journalisme à l'université Laval, publiait le printemps dernier "Chroniques impertinentes du 3e front commun syndical" où il exprimait ses craintes face à la myopie politique de certains élus et permanents syndicaux. Cet ancien responsable de l'information pour la CSN lors des négociations de 1979-1980 constate que présentement plusieurs de ses craintes sont en train de se réaliser.

### Une bonne conscience aveugle

L'un de ces facteurs d'aveuglement est sans doute le nationalisme qui, présentant l'Etat québécois comme devant devenir la pièce maîtresse de "notre" développement, rendait en quelque sorte normal que les employés de l'Etat et de ses services soient mieux traités que la moyenne. Par ailleurs, une quinzaine d'années de victoires successives ont laissé croire qu'elles étaient principalement dues à la solidarité et au courage du groupe. Aujourd'hui, ces syndiqués découvrent avec stupeur que la "crédibilité" politique (i.e. aux yeux des autres) de leurs objectifs et revendications était encore plus importante que la volonté de se battre; que, sans cette audience élargie, la solidarité corporative n'est pas très efficace.

Une troisième cause de leur myopie tient au mauvais service que leur a rendu ce qu'il est convenu de nommer la "gauche" québécoise. Celle-ci s'est collée au

syndicalisme du secteur public et a investi ses instances et ses appareils. Elle s'est donnée de cette façon un haut-parleur pour claironner ses thèses. En échange, elle a prêté son discours de lutte de classes et de libération nationale à la légitimation complaisante d'objectifs et de revendications pas toujours généreuses, trop souvent conformes aux valeurs mesquines de "l'american way of life". Ainsi, cette gauche a fait taire son intelligence du long terme pour des avantages de publicité à court terme. Elle a refusé de jouer un rôle de conseiller éclairé et d'animateur de débats internes pour le plaisir de monopoliser les micros.

De telle sorte que l'analyse utile des classes sociales s'est travestie en l'affirmation que "toute avancée d'un groupe de la classe ouvrière est une avancée de l'ensemble de la classe ouvrière", ou plus précisément: tout gain des syndiqués du secteur public entraîne automatiquement des retombées positives sur le reste des classes populaires. Ce qui est une énormité, compte tenu du fonctionnement du système américain.

### Le début d'un cynisme stérile

De telle sorte aussi qu'en bons intellectuels qu'ils sont en majorité, les "gauchistes" ont conduit les militants syndicaux à consacrer le meilleur de leurs énergies à d'interminables discussions sur la ligne juste et le discours correct, et à la poursuite d'un raisonnement capable d'établir de façon irréfutable que le gouvernement péquiste, élu en novembre 1976, était pareil à celui de Bourassa et aussi "bourgeois" que lui. Pendant ce temps, les syndiqués de la base ont oublié que la solidarité avec les démunis et les autres travailleurs ne pouvait se construire ailleurs, dans leur cas, que dans les contacts quotidiens avec les usagers et dans des revendications pour améliorer les services rendus, des revendications crédibles parce que les syndiqués consentaient à y mettre du leur.

De telle sorte enfin que le quatrième

Front commun a été incapable, l'hiver dernier, de prendre l'initiative de proposer un véritable transfert de ressources de leur poche vers les plus démunis, et de forcer le gouvernement Lévesque à réaliser ce transfert.

Aujourd'hui, pour les syndiqués du secteur public, c'est la fin des illusions face à ce gouvernement qui devait les protéger éternellement et face à leur propre force. C'est probablement aussi, pour un trop grand nombre de militants, le début d'un cynisme stérile face à l'action politique et au syndicalisme. Mais en même temps, à terme, c'est un facteur d'espoir: la reproletarianisation dont les employés de l'Etat sont victimes les rend à la condition commune et pourrait constituer la base d'une relance du militantisme par une jonction nouvelle avec les autres groupes de travailleurs (chômeurs).

### Une défaite utile?

D'autant plus que les négociations qui s'achèvent n'ont en rien amélioré le sort des démunis; c'est là que la "victoire" du gouvernement Lévesque sur le 4e Front commun pourrait se révéler très éphémère. Ce gouvernement s'est servi des moins bien nantis... en leur faisant des promesses au moins implicites. Demain, il lui faudra bien livrer la marchandise. En tout cas, dès que les syndicats du secteur public n'occuperont plus le devant de la scène, il est vraisemblable que les besoins criants des autres groupes vont pouvoir se faire entendre.

C'est là que le mouvement syndical devrait refaire surface. Car c'est à ce moment-là que va apparaître en pleine lumière le choix que ce gouvernement a fait l'an dernier en décidant d'appauvrir ses employés d'une façon socialement stérile. C'est là qu'il deviendra clair aux yeux de tous qu'il a choisi, face à la crise, de marcher dans les traces de Reagan et de Trudeau. Ses récents énoncés de politique, ses silences éloquentes aussi bien que son discours face au Front commun, indiquent en effet qu'il mise lui aussi sur le plan libéralien de sortie de la crise: intégration plus grande encore au marché international (continental), liberté complète à l'entreprise privée et aux hommes d'argent, réduction de l'Etat-providence, gonflement de l'Etat-policier et de l'Etat-soutien aux grandes corporations et aux secteurs de pointe.

Toutes options qui, compte tenu de la place du Québec sur l'échiquier de la restructuration industrielle (appelée crise), ont déjà commencé à nous appauvrir collectivement et à nous rendre plus vulnérables encore au capitalisme sauvage. Toutes options qui vont enfoncer de plus en plus le gouvernement du Québec dans l'affrontement répété avec le monde ordinaire et pousser à la mise en place d'un régime de type sud-américain qui prit autrefois, ici, le visage du duplisme.



/ Point de vue /

# La démocratie revue et corrigée

par Louis O'Neill

Même des journalistes complaisants envers le pouvoir ont admis le succès de la grande manifestation du Front commun. René Lévesque a réussi à faire descendre dans la rue plus de contestataires que Jean-Jacques Bertrand en 1969, avec sa célèbre loi 63. Glorieuse fin de carrière pour un présumé social-démocrate.

Mais le grand rassemblement du 29 janvier marque peut-être la fin d'une époque. Car une seule loi assortie de décrets appropriés peut désormais rendre illégal et défendu ce qui jusqu'ici était légal et permis. Il pourrait arriver que la parade du Carnaval devienne la seule manifestation d'envergure tolérée par le pouvoir. Vaine crainte, dira-t-on. Ceux qui parlent de vaine crainte oublient qu'au royaume du despotisme la frontière est mouvante entre le permis et le défendu.

Au fait, les événements qui se déroulent au Québec depuis un an sont en train de démontrer que le facteur aggravant de la crise économique chez nous n'est pas d'ordre syndical, mais bien d'ordre politique: la maladie d'un pouvoir qui, sous des apparences de démocratie, se transforme, étape par étape, en régime autocratique. Pas un autoritarisme brutal, flamboyant, médaillé, mais quelque chose de plus discret, à la fois ganté, verbeux et prédictif. Officiellement de la démocratie, mais revue et corrigée, appuyée sur l'usage dosé du bâton et de la carotte.

Le problème que posent les courants politiques fascinants, qu'ils soient de droite ou prétendant de gauche, c'est de le déceler à temps. Les politiciens sont capables de savantes analyses au sujet des fascismes depuis longtemps installés ou défunts, mais pas plus que

Louis O'Neill, ancien ministre dans le cabinet Lévesque, fait valoir ici son point de vue sur la crise sociale découlant de l'affrontement syndicats-gouvernement.

d'autres ils ne détectent aisément la période d'incubation, le moment où le virus commence à infecter les artères des organismes démocratiques.

### Plusieurs indices

Il existe néanmoins des indices dont l'apparition devrait éveiller l'attention et nous mettre sur nos gardes.

Un premier indice, c'est un goût prononcé pour la propagande et la facilité pour tromper et mentir. On n'hésitera pas par exemple à intoxiquer l'opinion publique au moyen d'une publicité fallacieuse par le recours à des statistiques biaisées, par la répétition intensive de sophismes et de mensonges. J'écouterai, il y a quelque temps, un ministre péquiste discuter avec des auditeurs au cours d'une émission de lignes ouvertes. Il a réussi, en peu de temps, à aligner un nombre impressionnant de demi-vérités et de faussetés, et cela de manière professionnelle, avec une remarquable assurance. Ce genre de malhonnêteté intellectuelle pollue le climat politique et cache les véritables enjeux.

Autre indice: le **légalisme**. Le légalisme, c'est la loi des hommes qui prétend tirer d'elle-même sa légitimité et sa moralité. Le pouvoir d'imposer l'application d'une loi devient la caution de sa validité, peu importe que cette loi porte atteinte ou non à des valeurs morales. "La loi, c'est la loi", répètent les partisans du légalisme,

croquant ainsi se comporter en bons citoyens, alors que l'arbitraire qu'ils encouragent véhicule un poison social dangereux.

Des chrétiens sont du nombre de ceux qui ignorent que ce qui est légal n'est pas nécessairement moral et que ce qui est illégal peut fort bien être moral. Ils semblent ne point savoir que l'obéissance servile contredit la tradition évangélique. Un chrétien doit avoir le respect de l'autorité, mais avant tout le culte de la liberté. L'idolâtrie du pouvoir trahit un comportement servile qui n'a rien de commun avec la foi chrétienne.

Troisième indice: l'**intolérance**. Celle-ci naît de la bonne conscience d'être en possession tranquille de la vérité et de la suffisance qui en résulte. On considère le discours officiel comme étant le seul qui mérite de retenir l'attention. On estime donc comme une perte de temps de négocier ou de discuter avec des dissidents, que l'on répartit en diverses catégories: les mécontents chroniques, les non instruits qui ne peuvent comprendre les voies insondables du pouvoir et ceux qui, pour reprendre la suave expression du ministre Laurin, "comprendront plus tard que nous avions raison". Mais en attendant, ils devront rentrer dans le rang: sinon, ils seront écrasés.

Autre indice: l'**intimidation**. Dans plusieurs pays, l'intimidation est musclée: arrestations arbitraires, séquestrations, brimades physiques, torture, assassinats légalisés. Dans les pays

où les traditions démocratiques sont bien enracinées, l'intimidation se doit de revêtir des airs civilisés, ce qui ne l'empêche pas d'être efficace. Par exemple: les menaces d'emprisonnement et de confiscation des biens personnels, les amendes exorbitantes imposées à des grévistes, à des chefs syndicaux et aux organisations syndicales, la menace de supprimer la sécurité d'emploi, les congédiements arbitraires, les tentatives visant à démolir les organisations syndicales, etc. Parallèle éclairant: certaines mesures de répression, contenues dans l'éventuel projet de loi qu'on a gardé en réserve contre les grévistes du Front commun et dont on connaît les grandes lignes grâce à des fuites calculées, imitent des techniques utilisées par le général Jaruzelski contre le syndicat polonais **Solidarité**. Comme quoi les affinités d'esprit inspirent des comportements appris.

L'anxiété et la peur sont des réflexes viscéraux, inscrits dans la nature humaine. C'est de la bassesse que de les amplifier en pratiquant l'intimidation. L'étonnant, c'est que cela vienne d'un gouvernement qui prétend conduire les Québécois à leur émancipation et dont le chef a souvent déploré les réflexes de peur de ses concitoyens et dénoncé le terrorisme psychologique auquel s'adonnent beaucoup d'adversaires du projet de souveraineté. Et voici qu'après avoir méprisé, discrédité, humilié et terrorisé des centaines de milliers de travailleurs et de travailleuses, on leur pro-

poserait d'entreprendre la grande marche vers l'émancipation. Quelle fumisterie!

Cinquième indice: le **culte du chef**. En fait, c'est à la fois un indice et un facteur de conditionnement. Quand la loyauté envers le leader charismatique se dégrade pour devenir de la courtoisie, de l'admiration béate, de l'aplombisme et que le sens critique s'estompé, l'autocratie à la voie libre. Les humeurs variables du chef vénéré servent de programme d'action. On ne supporte plus la dissidence. De là la propension à gouverner par décrets et à se servir de l'appareil des lois comme rouleau compresseur.

Propagande, légalisme, intolérance, intimidation, culte du chef: tout cela, par les temps qui courent, fleurit allégrement au Québec. Ce n'est peut-être pas encore du fascisme, mais on discerne déjà, dans le détour, la pente qui y conduit. Une pente glissante, savonneuse. Il faudrait y voir, avant qu'il ne soit trop tard. Car du bas de la pente s'élève une rumeur sourde, elle s'amplifie à mesure qu'on approche de l'endroit périlleux et fait songer à des bruits de bottes qui martèlent le pavé.

Encore un peu de temps de ce régime et on assistera à des événements étranges. On peut par exemple imaginer un chaud débat au Conseil des ministres concernant le prochain visiteur de marque à inviter au Québec: les uns préfèrent Jaruzelski, à cause du préjugé favorable aux travailleurs, les autres Duvalier, à cause de la francophonie. Mais là où le débat risque de se prolonger, c'est quand il faudra régler la question protocolaire: l'illustre visiteur pourra-t-il atterrir directement au Québec ou devra-t-il d'abord donner l'accolade à Trudeau, à Ottawa? Une affaire qui passionnera sûrement les observateurs de la scène politique. Une affaire sérieuse, quoi!

# LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:  
**Jacques-G. Francoeur**  
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:  
**Claude Masson**

Président et directeur général: **Paul-A. Audet**  
Vice-président et trésorier:  
**Charles-A. Poulin**  
Directeur de l'information:  
**Gilbert Athar**

## Le droit à la négociation



anne-marie  
voisard

Le Québec se retrouve à nouveau au bord du gouffre. La décision de la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN de reprendre le vote, mardi, chez ses 83,000 membres, nous reporte une semaine en arrière. Les hôpitaux qu'on croyait épargnés sont encore une fois menacés par le débrayage de leurs employés de soutien. Cette fois, l'ensemble des hôpitaux pourraient être frappés à compter de jeudi.

La victoire du ministre des Affaires sociales, Pierre-Marc Johnson, aura donc été de courte durée. L'entente survenue lundi, à quelques heures du déclenchement de la grève dans les hôpitaux psychiatriques et les centres d'accueil, devait être rejetée à 72 pour 100 mercredi par les délégués de la FAS, qui se sont trouvés ainsi à désavouer leurs chefs.

Le premier ministre René Lévesque laisse entendre que l'assemblée des syndiqués a été manipulée par "une certaine frange qui sème l'anarchie dans son propre mouvement et qui essaie aussi d'exporter cette anarchie dans la société". C'est qu'il n'a pas assisté aux débats. La colère vraie de ces salariés de l'Etat n'a pas réussi à se faire entendre jusque sur la colline parlementaire.

Personne ne contestera la présence d'extrémistes dans les organisations syndicales

(ailleurs aussi) et, en particulier chez les gens de la FAS. Mais faut-il que cette étiquette soit accolée à tous les travailleurs qui s'emparent du micro pour cracher leur hargne contre le gouvernement péquiste? Il suffit d'aller faire un tour du côté des lignes de piquetage dressées par les enseignants et les professionnels du gouvernement pour se rendre compte que les propos ne sont guère plus tendres.

N'empêche que les professionnels qui ont vu de près la matraque devant l'édifice du 200 chemin Sainte-Foy mercredi en avaient long à raconter sur les forces de l'ordre. M. Lévesque, après ces incidents, n'a rien trouvé de mieux que de louer "le travail admirable" des policiers. Mais ce n'est pas tout. Après les félicitations, les menaces. Les employés qui oseraient à l'avenir bloquer les lignes de piquetage doivent s'attendre à être tout simplement congédiés.

La grève est illégale, c'est un fait. Mais ce n'est pas une raison pour jeter de l'huile sur le feu. M. Lévesque, depuis quelque temps, n'a pas d'autre langage que celui des repréailles. Durant l'assemblée de la FAS, hier, on a fait circuler un document de travail qui pourrait devenir la loi spéciale assurant la reprise des services dans le secteur public. Fuite calculée? Les médias d'information avaient eu vent la semaine dernière de ce même projet de loi. Les sanctions extrêmement rigoureuses (allant jusqu'au congédiement) sont de nature en tout cas à faire réfléchir bien des syndiqués.

Le gouvernement devrait savoir que ce n'est pas en faisant peur au monde qu'il va

rétablir le climat social au Québec. L'ordre de grève a été levé dans les hôpitaux lundi soir parce que les dirigeants de la FAS n'étaient plus certains de posséder leur mandat. Quoi qu'en dise le président Yves Lessard, les travailleurs étaient divisés entre eux. Pour des sanctions chez plusieurs, tandis que d'autres, c'est évident, auraient voulu mener le combat jusqu'au bout.

Mais sommes-nous plus avancés aujourd'hui? Et les malades, eux? Tout est à recommencer. Les hôpitaux qui s'approprièrent à admettre de nouveaux patients se trouvent encore une fois piégés sur le qui-vive. Les personnes âgées et les malades chroniques vont être replongés dans leur inquiétude.

Pourtant, ce second débrayage dans les hôpitaux pourrait nous être évité. Nous sommes vendredi. Il reste encore quatre jours avant que les syndiqués de la FAS ne reprennent le vote pour savoir ce qui, de la peur ou de la colère, est le plus fort.

M. Lévesque doit agir sans attendre le résultat de ce vote. Mais ce n'est pas d'une autre loi spéciale que le Québec a besoin. La paix et la tranquillité de l'école autant que de l'hôpital échappent au pouvoir de la loi.

Les pourparlers ont repris avec les professionnels du gouvernement. Le contact doit aussi être rétabli avec les enseignants et les employés d'hôpitaux. La population ne veut pas de la grève. Mais elle demande à ce gouvernement de redonner son droit à la négociation, à moins qu'il choisisse de s'en remettre à un médiateur.

## le monde vu d'ici

### Halte de Moubarak à Ottawa



paul  
lachance

Le président égyptien, Hosni Moubarak, est passé par Ottawa, cette semaine, en route vers la capitale américaine et Londres. Une visite courte, sobre et très amicale.

Certes, l'Égypte et le Canada étant des amis de date récente, convenait-il que le rais vienne faire connaissance et explorer un peu plus à fond les relations qui se sont établies entre les deux pays, surtout question de gros sous.

On ne sait pas exactement ce que se sont dit les deux interlocuteurs. Mais il est certain que M. Moubarak a souhaité que le Canada déploie plus d'efforts pour aider son pays aux prises avec une économie déplorable et tenter d'améliorer tant soit peu des échanges commerciaux dont les derniers chiffres démontrent qu'ils accusent une énorme disproportion.

Le premier ministre Trudeau a sans doute acquiescé à cette proposition, même s'il se demande comme tout le monde ce que les Égyptiens pourraient actuellement nous vendre d'autre que du coton. Mais, causant causant, M. Trudeau savait fort bien que ce n'était à ce seul titre que son invité s'était arrêté en sol canadien, même si cela constituait le premier visite d'un chef d'Etat égyptien au Canada.

Et on l'a vite vu. Le président égyptien venait tenter de convaincre le Canada, comme sans doute Washington et Londres, de s'embarquer davantage dans l'acheminement d'un problème procédés de paix au Moyen-Orient.

Surtout de faire en sorte qu'Israël, un de ses bons et indéfectibles amis, lâche davantage de lest à l'égard du règlement du problème libanais et adoucisse son comportement en territoires occupés de Cisjordanie et de la bande de Gaza, y mette fin à ses procédés de peuplement.

Le président Moubarak ne réclamait pas une intervention directe du Canada auprès d'Israël, mais au moins des efforts de persuasion, sachant fort bien que la politique extérieure canadienne ne se rend pas jusque là. Il plaide également en faveur du plan Reagan qui vise à l'établissement d'une "identité" palestinienne en Cisjordanie sous l'égide de la Jordanie, suggestion qu'Israël rejette carrément sous le motif qu'elle rejoint le plan Fhad dont les visées n'équivalent ni plus ni moins qu'à l'éradication lente mais sûre de l'Etat hébreu.

Bref, M. Moubarak, tout en connaissant fort bien à l'avance la réponse officielle du Canada, devait quand même remplir une tâche qui lui était naturellement dévolue à titre de chef d'un pays signataire des accords de Camp David, c'est-à-dire d'avocat privilégié d'une solution permanente d'une paix généralisée au Moyen-Orient.

Ce qui l'a sans doute déçu, et ce qui nous déçoit davantage, est la façon peu rassurante dont cette réponse a été formulée. Le Canada est, bien sûr, en faveur du plan Reagan, qui en eût douté, mais ne prétend nullement faire plus et mieux pour contribuer au processus de paix au Moyen-Orient. Traduction: le Canada est en faveur de la vertu mais n'a pas l'intention de lever le petit doigt pour la promouvoir.

Cela nous fait une belle jambe. A part d'acquiescer ici et là pour satisfaire aux exigences élémentaires d'une certaine bienséance internationale, on voudrait bien savoir à quelle enseigne se loge notre pays et ce qu'il fait réellement de concret au sujet d'un problème qui le concerne au même chef que le reste du monde.

Notre politique extérieure est sans doute, de par certaines exigences, faite de compromissions. Mais qu'en penser lorsqu'elle risque d'atteindre à la veulerie?

## revue de presse

### Débauche

Il semble que ce soit l'interdiction du code criminel qui pèse sur les maisons de débauche qui ait encouragé les prostituées à faire le trottoir. Selon les termes de la loi, la prostitution en soi ne représente pas un crime, et les prostituées semblent donc libres de travailler sur le trottoir, tant qu'elles s'abstiennent de solliciter ouvertement ou d'insister auprès du client éventuel.

Le bon sens impliquerait pourtant que ce problème soit réglé au niveau des instances municipales, et non à Ottawa. Nous devons le crédit au ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, d'enquêter pour trouver la meilleure façon de transférer cette juridiction fédérale aux municipalités.

Et même sans transfert de pouvoir, cette loi doit être réformée.

L'an passé, l'Association nationale des femmes devant la loi a recommandé que le chapitre du code sur les maisons de débauche soit aboli, afin de permettre aux prostituées de travailler dans leur propre "maison".

Il pourrait pourtant survenir quelques difficultés dans l'application de ce principe. Ainsi, devrions-nous donner le même feu vert à deux femmes ou plus partageant un même appartement? (Le 27 janvier)

The Gazette



## le point

### Matane attend son usine de rêve



raymond  
giroux

Jour après jour, pratiquement avec la régularité d'un métronome, le dossier de la papeterie de Matane, ressort dans les médias. Parfois, la population gaspésienne manifeste des signes d'impatience, parfois les cousins de la Côte-Nord s'inquiètent des effets négatifs de ce projet en gestation sur leur propre économie.

Mais tout ce monde demeure dans l'ignorance pendant que les citoyens de la vallée de la Matapédia, eux, les destinataires originaux de cette usine, ont vu leur militantisme déboucher sur des vraies usines, et non sur des beaux discours redondants.

Bien triste situation, en effet, que le spectacle de régions

désertées se volant des usines et des investissements entre elles. Mauvais signe, également, pour la santé d'une économie complètement abattue qui ne compte que sur une intervention massive des divers paliers de gouvernements eux aussi endettés jusqu'au cou.

Port-Cartier, par exemple, meurt de la fermeture de l'usine ITT-Rayonier, preuve qu'une multinationale, tellement puissante que le Québec lui a concédé un territoire grand comme un pays, peut elle aussi commettre des gaffes.

Et les compagnies papetières déjà en activité à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et New Richmond ne voient pas d'un bon oeil la venue d'un concurrent financé à même les deniers publics.

Les citoyens de Matane, eux, apparaissent encore relativement passifs, tenant pour acquis en quelque sorte qu'un projet parrainé par leurs deux députés, MM. Pierre de Bané et

Yves Bérubé, ne peut leur échapper. Seule la naissance d'une opposition verbale dans les régions voisines a réussi à faire sortir de leur mutisme les principaux promoteurs du mouvement, mais ces intervenants préfèrent poursuivre les tractations par les voies dites normales, et non par le moyen de manifestations populaires.

Il est encore trop tôt pour hurler, dans ce dossier, mais il ne faut non plus croire que la papeterie va pousser comme un champignon sur un terrain vague de Matane. Les discussions en cours au gouvernement fédéral en sont à un seul critique, car si Québec peut promettre \$29 millions, c'est parce qu'il sait qu'Ottawa aura l'odieuse d'un éventuel refus, et que la pression politique la plus forte s'exercera sur le gouvernement central.

Dans ce dossier moteur, le fédéral se doit d'afficher une prudence de tout moment. Son investissement de \$40 millions, sur

un total de \$260, aiderait assurément l'économie locale, car l'usine créera 281 emplois directs, et 150 en forêt tandis que ses retombées créeront du travail pour 900 autres personnes.

Mais il faut toujours se rappeler la difficile conjoncture économique. La question des approvisionnements est théoriquement réglée, mais les nombreuses interrogations en provenance de la Côte-Nord, notamment, exigeraient une explication renouvelée.

Par ailleurs, les grandes entreprises soulèvent des interrogations qui méritent plus vaste étude. Qu'en est-il exactement du marché international du papier? Est-ce que le consortium Rexfor-Bato-Péladeau (?) a des engagements sûrs, dotés de garanties sans faille, du côté européen où il compte écoulé les trois quarts de sa production?

Mais par contre, le rejet définitif d'un projet lancé il y a plus de 10 ans déjà par les producteurs de bois de la région ne

ferait que confirmer son statut d'assistée, de dépendante. La région de Matane a pour une fois une occasion de faire travailler ses gens chez eux au lieu de les forcer à une cruelle émigration sans fin.

Il n'y a d'ailleurs pas meilleure confirmation en faveur de Matane, ironiquement, que cet argument des sociétés papetières de la Côte-Nord qui affirment que la construction de la papeterie de Matane leur enlèvera une main-d'oeuvre compétente et expérimentée.

On ne peut qu'encourager les citoyens de Matane, les inviter à étoffer leur dossier encore plus, et non pas le laisser à des intervenants extérieurs. Il faut aussi comprendre le gouvernement de bien mesurer la portée de ses décisions: si on ne construit pas une papeterie par charité, on doit par contre tout mettre en oeuvre pour assurer le développement de l'Est du Québec.

# LA PAGE DES LECTEURS

## La télévision

### Contre la "payante"

Je m'introduis comme un bon cinéophile qui aime aller au cinéma. Je vais vous glisser quelques mots à propos de la télévision payante. Je suis contre cette télévision payante parce que ça va nuire au cinéma et la télévision payante, qu'est-ce que ça peut nous apporter dans une société où tout le monde a besoin de communiquer avec les gens. A part de ça, si nous regardons les films à la télévision, on ne pourra plus communiquer. Le monde a besoin de parler, c'est une des richesses du monde.

Moi et les membres de ma famille, pour passer le temps, avant qu'un film commence au cinéma, nous parlons aux gens qui sont à côté de nous et ils sont bien contents de parler. Donc, j'ai raison quand je dis que les gens ont besoin de communiquer.

Pendant l'année 1982, j'ai vu beaucoup de films au cinéma; ça s'est chiffré à \$260 pour la famille (\$65 chacun). A vous chers "payantomaniaques" de la télévision de faire votre calcul. Je suis certain que l'abonnement, pour voir des films à la télévision va être par année plus élevé que mon \$65 de cinéophile. \$65 c'est peu à côté de l'abonnement de la télévision payante. Mais \$65 de films au cinéma, ça nous fait communiquer dans une année.

Imaginez maintenant que la télévision payante est placée dans nos vies. Le cinéma va encore en perdre. Comme dans le temps que la télévision s'est placée dans nos foyers, le cinéma y a goûté. Il ne faut pas que ça continue, il faut conserver nos cinémas, c'est un lieu de rencontre, de communication, etc.

J'invite les gens qui aiment le cinéma à faire connaître leur opinion au SOLEIL, plus il y aura du monde pour le cinéma, plus la télévision payante aura de la difficulté à percer. Mais si elle est là, j'espère qu'il y aura un intervalle de deux, trois ans avant de passer à la télévision.

Michel Côté  
Québec

### Enfant adulte?

(Lettre à la direction des programmes de Télé 4)

La programmation de Télé 4 est très bonne certains jours. Les enfants sont heureux de retrouver leurs amuseurs en revenant de l'école, mais certains jours, je me vois obligé de changer de canal parce qu'après avoir visionné Gronigo et Cie qui est un programme instructif, vous leurs offrez un film de guerre ou du moins pour adultes.

A 16h30 jeudi le 20 janvier 1983 le film présenté est "La sentence" et le même soir à 23h45 vous présentez "Les voyages de Gulliver". Ne croyez-vous pas que l'inverse serait préférable.

Nous les parents nous pourrions visionner Gulliver avec les enfants et plus tard, regarder la "Sentence" qui est un film pour adultes.

Monsieur, nous faisons notre possible pour éduquer et diriger nos enfants vers un monde meilleur, pourriez-vous nous aider en présentant des films ou des émissions pour enfants et adolescents, quand les enfants et les adolescents sont là!

Le soir à minuit, nos enfants sont couchés, si les vôtres ne le sont pas, ce n'est pas une raison pour nous faire écouter leurs programmes "ou plutôt leurs films".

René Caron  
Sainte-Anne-de-Beaupré

P.S.: Ne faites donc pas exprès pour inciter nos enfants à la violence, la sexualité, la drogue, etc. Passez-leur des films à leur niveau. Vous en serez félicité et ne vous en porterez que mieux.



### Valeurs humaines

Le récent rapport Applebaum-Hébert a provoqué passablement de remous dans les milieux de réflexion sur le monde audio-visuel. L'un des aspects du rapport recommandait une plus large participation de l'extérieur et souhaitait confier un plus grand nombre de productions à des compagnies privées.

Par ailleurs, la sous-culture qu'offrent les commerçants de la

télévision payante est loin de m'avoir persuadé de la tendance véritablement culturelle qu'adopterait le secteur privé si on lui confiait "tout de go" des responsabilités de production. La mentalité mercantile (le profit à tout prix) agace le bon sens des gens qui n'ont pas toujours la facilité de l'écrire ou le dire.

D'autre part une première dans le monde audio-visuel organisée par Jean Letarte et diffusée le trente janvier est très révélatrice d'une nouvelle forme de participation de l'extérieur. A sa huitième année, "Second regard" recevait trois cents personnes qui pouvaient intervenir à l'intérieur d'une animation. Un déploiement technique sans précédent, deux micrographes, quatre caméras, un personnel d'accueil efficace, plusieurs techniciens, animateurs employaient une riche expérience à cette sorte de télévision bidirectionnelle.

Quatre animateurs, un psychologue articulaient les résultats d'une enquête que des personnes dans l'assistance commentaient à leur tour. Étonnante puissance d'expression, libérée surtout d'expression caractérisant cette percée vers l'extérieur. Cette première expérience et les risques nécessaires qu'elle courait pourront répondre à certaines intuitions du rapport Hébert-Applebaum, du moins certainement mieux que cette sorte de marathon des marchands du côté de la télévision payante.

Yvan Lavoie  
Montréal

Jacques Jobin  
Sainte-Foy

### De la "bonne"...

Merci Radio-Québec pour l'émission dramatique sur Marc-Aurèle Fortin diffusée le 19 janvier et interprétée magistralement par Jacques Godin.

Marc-Aurèle Fortin disait: "Les Québécois se jalourent trop entre eux"; il avait raison, à se jalouser on ne prend pas le temps de bâtir. Si durant sa vie, il avait eu un moment de jalousie, il n'aurait sûrement pas peint les 8,000 aquarelles, huiles ou fusains qu'il nous laisse, dispersés aux quatre coins. Il a bâti vraiment quelque chose.

Merci encore à Radio-Québec pour son Festival de courts métrages québécois. Celui du 19 janvier avec Paul Hébert "La dernière y restera" était un petit bijou.

Merci Radio-Canada pour "Le temps d'une paix" où on retrouve ce que nous n'aurons plus bientôt, "la paix".

Si on prenait le temps de regarder les bonnes émissions de TV on ne penserait pas à se

payer d'autres canaux payants. Qu'est-ce que ces postes apporteront de plus; du sport, on en a déjà amplement; des films on en est saturé; de la comédie facile, il y en a déjà trop; de l'information, des documentaires? R-Q et R-C, et TVFQ99 nous informent adéquatement de ce qui va et surtout de ce qui ne va pas, des fesses, il y en a sûrement à la maison...

Qui, il y a encore de la bonne TV, il suffit de prendre le temps de choisir.

On peut espérer que les gouvernements et même l'entreprise privée qui veulent volontairement ou non, investir dans la porno sur les réseaux payants le feront aussi dans des émissions de valeur qui apporteront beaucoup plus et dureront sûrement plus longtemps.

Il y a encore de la bonne TV!!! Mais pour combien de temps?

Jacques Jobin  
Sainte-Foy

## Le secteur public

### Le Québec aurait pu faire plus

En toute justice, le Québec aurait pu faire beaucoup plus pour ses employés du secteur public et ce plus ne s'évalue pas toujours en papiers verts comme il semble le croire. S'il avait opté pour la concertation au lieu de l'affrontement, de la confrontation et de la provocation comme il l'a fait, il aurait pu faire naître ce climat de confiance et de respect susceptible de déclencher un dialogue fécond sur les problèmes de fond. A cette avenue pourtant prometteuse, il a préféré le dénigrement. Il a

voulu faire sentir que le matin était de taille à livrer bataille. Qu'ont gagné les employés? Cette conviction qu'ils ont toujours été considérés et traités avec égards par leurs employeurs.

Il aurait pu faire beaucoup plus s'il avait été plus lucide et plus clairvoyant dans ses choix politiques d'avant crise, puisqu'il évoque constamment ce mot crise pour justifier ses agissements. Une crise, ça ne nous frappe pas de plein fouet comme ça, ça s'annonce, ça se pressent, ça se prépare et ça se soulage. Sous votre

gouverne elle se propage et elle s'aggrave. Les coffres sont vides, il faut les renflouer... Comment se sont-ils vidés?

Le gouvernement a agi comme le fils prodigue au cours des dernières années, dilapidant ses biens au gré du vent et de ses humeurs; souscrivant des millions de dollars dans des luttes qui se sont avérées anémiques et sans lendemain. Qu'on pense aux millions que le gouvernement a consacrés à préparer les Québécois au référendum pour les convaincre du besoin pressant de

se donner une nation forte, soustraite aux contrariétés d'un Etat fédéral centralisateur... Nous en sommes rendus où aujourd'hui?

Qu'on pense aux millions qu'on a laissés s'évaporer dans un marathon ayant pour but d'empêcher le rapatriement unilatéral de la constitution canadienne. Quels en sont les résultats tangibles? Qu'on songe aux millions de dollars qu'a versés le Québec à différentes institutions ayant pour mandat de réaliser des sondages pour vérifier la qualité de l'image qu'il projetait dans le public à travers différents dossiers et par le fait même pour évaluer sa cote de popularité. Qu'on pense au million qu'il est en train d'engloutir dans sa campagne de publicité pour justifier sa façon d'agir vis-à-vis de ses employés du secteur public... Qui pourra juger de l'authenticité et de la véracité de cette plan-tureuse mer de données?

Je ne veux point ici décrier ce désir d'en arriver à un climat politique plus serein au Québec, mais qu'on ne fasse pas payer la facture, la somme de toutes ces tentatives futiles aux seuls employés du secteur public. Qu'on ne les accuse pas d'avoir vidé, à eux seuls, les goussets du gouvernement.

Un travailleur du secteur public.

Marc Bédard  
Plessisville

vesque de prendre ses responsabilités et de mettre fin à votre grève le plus tôt possible. Le gouvernement n'a pas seulement vous autres, le Front commun, à s'occuper. Le gouvernement a d'autres chats à fouetter comme la lutte au chômage et la création d'emplois. Donnez une chance au gouvernement dans cette lutte.

Je demande au Front commun de se servir de son bon sens et d'accepter dans le contexte actuel, de crise économique, les offres du gouvernement. S'il n'existait pas de grave crise économique, je ne vous ferais pas cette demande.

Jacques Veer  
Québec

### Vous chiez le ventre plein

Vous êtes les enfants gâtés de l'Etat. Vous avez de gros salaires, la sécurité d'emploi, des avantages sociaux, deux mois de vacances. Vous n'êtes jamais contents. Vous êtes des égoïstes. Pensez un peu aux plus démunis. Le gouvernement Lévesque traverse présentement la plus grave crise économique depuis la dernière guerre. Il y a au Québec 435,000 chômeurs, 600,000 sur le bien-être. Les assistés sociaux gagnent \$4,728 par année, les chômeurs \$5,460. En bas de 30 ans, les assistés sociaux ont seulement \$4,704 par année pour vivre. Les pauvres ont des augmentations seulement selon la hausse du coût de la vie, tandis que vous autres vous avez des augmentations énormes.

Le gouvernement Lévesque vous donne 48 pour 100 de son revenu. Il doit payer ses dettes avec le reste, lutter contre le chômage, créer des emplois. Il est grand temps, pour une meilleure justice sociale, que le gouvernement s'occupe des plus petits, des plus défavorisés. Vous avez été assez favorisés par le système, c'est à notre tour, chômeurs.

Votre grève illégale, j'appelle ça du chantage. On ne doit pas jouer avec la santé et la vie des malades. Fini le temps où les malades sont gardés en otages dans les centres hospitaliers. Je demande l'abolition du droit de grève dans les hôpitaux. Je demande au gouvernement Lé-

## Ici et là

### Je veux t'aider

(Réponse à une lettre parue le 17 janvier et intitulée "A l'aide")

Ça fait mal, très mal et la solitude nous étouffe. Le Centre de prévention des suicides aide et c'est heureux.

Mais si tu cries à l'aide, il devrait y en avoir autour qui t'ont entendue et qui vont se manifester pour t'aider. En tous les cas, je t'offre mon aide si minime soit-elle et j'espère que je pourrai alléger ta douleur. On a tous besoin de quelqu'un qui nous écoute. Le plus grand problème c'est la solitude et pourtant il n'y a jamais eu autant de gens sur la terre. C'est un paradoxe de ce monde, mais on n'est pas obligé de rester seul, on

a qu'à essayer de répondre à ceux qui crient à l'aide et c'est en demandant que l'on reçoit.

Après tout, tu l'as fait savoir à tous les lecteurs et eux aussi pourraient faire pareil, si ce n'était de l'orgueil ou de la gêne. Mais, prends confiance, d'autres gens ont lu ton article et j'espère que, comme moi, ils essaieront de t'aider.

Comme ton article a passé le 17, j'espère que déjà il y en a eu plusieurs pour t'aider, excuse mon retard, mais mieux vaut tard que jamais. Si tu le désires, tu pourras m'appeler ou m'écrire aux soins du SOLEIL.

Richard Perron  
Sainte-Foy

### Journal stimulant

(Lettre adressée au rédacteur en chef Claude Masson)

J'aimerais par la présente vous transmettre ma plus grande admiration et reconnaissance pour la qualité de votre publication.

Merci d'être le porte-parole des réalités de notre décennie. Merci de nous aider nous les jeunes à nous prendre en main en nous faisant prendre conscience des événements, des réalités qui masquent notre décennie.

J'ai été particulièrement touché par la parution récente d'articles sur le virage technologique, sur l'avenir de notre planète, sur le désir de certains mouvements de conduire l'hu-

manité vers des jours meilleurs (l'initiative planétaire, manifestation antinucléaire).

Vos cahiers spéciaux sur l'automobile et le vidéo-son, la crise des 18-30 ans et les faits divers, tels que les accidents dévastateurs, les pluies acides, sont autant d'articles qui rehaussent votre publication.

Il est toujours agréable, aussi, de lire des choses sur des gens qui ont réussi leur vie, des gens qui réalisent de belles choses.

Félicitations à votre équipe pour son excellent travail. En espérant en savoir toujours plus sur les réalités de notre décennie.

Gilbert Boutin  
Saint-Anselme

### Je vous aime bien

(Lettre adressée au rédacteur en chef Claude Masson)

Vous êtes l'ombudsman. Je veux simplement vous dire qu'on peut déformer les nouvelles en ne donnant pas tous les détails. Je reçois Le Devoir et aussi, en fin de semaine, d'autres journaux de Montréal. Le tout se complète.

Une seule remarque: votre

journal, pendant au moins un an, n'a jamais eu un éditorial ou un papier défavorable au gouvernement actuel. Il a contribué, par son silence, à l'avènement de ce que nous constatons aujourd'hui au provincial, entre autres. Actuellement, c'est plus près des faits. Et vous, je vous aime bien.

Réjane Trudel-Roy  
Sept-Îles

### Mort au travail

J'adresse ma lettre à l'animateur de l'émission L'E-événement, à Télé-Capitale, pour l'éditorial du 16 janvier.

Laissez-moi vous dire que vous ne savez pas faire la différence entre quelqu'un qui se tue en effectuant son travail et un policier comme l'agent Girard qui se fait tuer en effectuant le travail aussi ingrat que celui-là. Cela a choqué des gens de voir la circulation interrompue pendant trois heures; imaginez ces gens lorsqu'ils reçoivent des contraventions; je ne voudrais pas

être à la place du policier pour 5 sous. Avant de poser la question au public, vous vous êtes même permis de dire que votre question était cruelle. Vous auriez peut-être dû au moins le laisser refroidir ce pauvre policier. Ceci prouve que même morts, ils se font encore écouer. Si vous n'avez pas de respect pour le policier, vous devriez en avoir pour les familles éprouvées.

Mes respects à ces sauveurs de vie.

Pauline Poulin  
Portneuf Station

### Version française

(Lettre adressée à la compagnie Zeller's Inc.)

Je regrette, je ne comprends pas comment il se fait que dans vos magasins de Québec, pour recevoir un bon d'achat différé, il faille recevoir d'abord un "rain check" au comptoir dans le magasin et se diriger ensuite au comptoir du service à la clientèle

pour recevoir la version française.

Vite! Corrigez cette situation où vous allez vous trouver au centre d'un petit typhon très désagréable. Avez-vous déjà essayé l'inverse en Ontario?

J.A. Paquet  
Beauport

### Impact du sourire

Quelques lignes pour vous suggérer un antidote miracle pour bon nombre de vos problèmes, qui peut même ensoleiller vos journées ou pensées les plus sombres. Avec la période difficile que nous traversons, la majorité des gens ne prennent plus le temps de se parler: pour un étudiant, un travailleur ou toute autre personne, qu'est-ce qu'un sourire en 83, Année de la communication?

De plus, un sourire ne coûte rien et produit beaucoup. Il enrichit ceux qui le reçoivent, sans appauvrir ceux qui le donnent. Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel. Personne n'est assez riche pour pouvoir s'en passer, et personne n'est trop pauvre pour ne pas le mériter. Il crée le bonheur au foyer, est un soutien dans les

affaires et le signe sensible de l'amitié.

Un sourire donne du repos à l'être fatigué, rend du courage au plus découragé, console dans la tristesse et est un antidote de la nature pour toutes les peines. Cependant, il ne peut s'acheter, ni se prêter, ni se voler. Car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne.

Et si quelquefois vous rencontrez une personne qui ne vous donne pas le sourire que vous méritez, soyez généreux, donnez-lui le vôtre. "Car nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres."

"Un sourire, quel bien de bonne humeur!" Ne trouvez-vous pas?

Lucie Bourget, étudiante  
Collège de Sainte-Foy

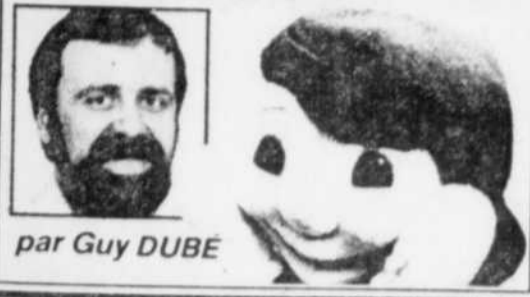
### à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Les lettres mal  
identifiées vont  
à la poubelle!

# Pluie, grève, mais il n'y a pas de panique

## LE CARNAVAL



par Guy DUBE

Il faut bien le reconnaître, le lancement de la 29e présentation du Carnaval de Québec n'a pas eu de la veine. Au-delà de 55 millimètres de pluie la journée même du couronnement. Un palais de neige tout gris. Une Saint-Charles qui déborde. Le concours international de sculptures sur neige retardé. Les sculptures de la rue Sainte-Thérèse ont littéralement maigri et la quasi-totalité ont besoin d'être retapées. Les classes de neige à place des Enfants risquent fort d'être compromises par la grève dans le secteur scolaire. La journée de ski gratuit devait être annulée aujourd'hui à Stoneham. Les cols bleus de Charlesbourg et ceux de Québec risquent de mêler les cartes pour les deux défilés nocturnes.

Mais les autorités du Carnaval ne paniquent pas, même si, en 29 ans, ça ne s'était jamais vu un couronnement de la reine à l'intérieur, sans palais de neige comme arrière-scène.

Le président du Carnaval, Ben Desrosiers, ne désespère pas. Même si les cols bleus de Québec débraient la dernière fin de semaine (la plus importante) du Carnaval de Québec, le défilé se fera quand même, a-t-il insisté hier. Ce sont les cols bleus qui installent habituellement les clôtures métalliques le long du parcours. La même situation pourrait prévaloir à Charlesbourg, pour le défilé de demain soir.

Pour Ti-Pit Perreault, président de la rue du Carnaval (rue Sainte-Thérèse), "y a rien là", clame-t-il en parlant de la pluie qui a transformé la capitale de la neige en flote, hier. Déjà glacées, les sculptures de la rue Sainte-Thérèse (il y en a plus d'une centaine cette année) ont mieux résisté à la pluie qu'une sculpture uniquement en neige, a-t-il ajouté, précisant que la rue aura repris son aspect hivernal dès la fin de semaine.

Quant au palais de neige, il était dans un état lamentable, hier, surtout à cause de sa couleur grisâtre. Les structures comme telles ont par contre bien résisté à la pluie abondante. Le temps froid devait refaire son ap-

parition sur Québec aujourd'hui et il semble que des canons à neige pourront redonner la blancheur à laquelle a droit le palais de Bonhomme.

### Spectacle sublime

J'ai pu assister, hier, à un spectacle sublime, plein de poésie, d'images, de sons et d'odeurs: Québec Nature. Un spectacle audio-visuel avec 15 projecteurs sur écran géant de 45 pieds, courbé à 180 degrés, ayant comme thème les saisons au Québec.

Des îles de la Madeleine à Québec, en passant par Tadoussac et la vallée de la Jacques-Cartier, j'ai pu sentir, voir et écouter ce que Denis Latendresse a pu photographier et enregistrer dans sa vie de Québécois. J'ai même vécu la reproduction d'un orage, avec éclairs, sons et pluie!

Il s'agit d'une des nombreuses activités culturelles du 29e Carnaval, à voir absolument. Vous ne regretterez rien de rien pendant 70 minutes. Et c'est gratuit.

Ça se passe au café-théâtre du Vieux-Port de Québec, 125 rue Dalhousie. Voici les dates et les heures des représentations: aujourd'hui (le 4), ainsi que du 7 au 10 février inclusivement, à 20h; demain (le 5) et le 13 février, à 14h, les 6, 11 et 12 février, deux représentations par jour, soit à 14h et à 20h.

20 ans à Robert-Giffard

Avant-hier, j'ai accompagné les duchesses et Bonhomme dans leur traditionnelle visite qu'ils effectuent depuis 20 ans chez les bénéficiaires du Centre hospitalier Robert-Giffard. Il fallait voir les yeux de ces gens, souvent oubliés par leur propre famille, admirer Bonhomme et ses sept perles. Un aspect humain très important qui ne fait malheureusement pas souvent la manchette. Pour plusieurs de ces gens de Robert-Giffard, il s'agit de leur seule visite annuelle.

A l'occasion de ce 20e anniversaire, le président du Carnaval en 1963, Pierre Tremblay et la reine d'alors, Lise Mercier-Fortin, ont accompagné les duchesses et Bonhomme.

### Place des arts

Peinture, poésie, sculpture, émail sur cuivre, animation culturelle, expositions, récitals, céramique, fléché, photographies et sculptures sur glace sont au rendez-vous encore cette année à place des arts (place Royale).

Les maisons Fornel, Morin, Soumande et Chevalier ouvrent grandes leurs portes aux carnavaliers à compter d'aujourd'hui jusqu'au 13 février, de 13h à 20h. Les samedis 5 et 12 février, les heures d'ouverture seront par contre de 13h à 16h. C'est gratuit.



Claude Dombrowski, duchesse de Montcalm, est devenue, hier, reine du 29e Carnaval.

# Québec couronne sa reine: Claude 1ere

La duchesse de Montcalm, Claude Dombrowski, est devenue, hier soir, reine du 29e Carnaval de Québec.

Claude Dombrowski est âgée de 24 ans et elle est infirmière à l'Hôtel-Dieu de Québec.

C'est une foule en délire, entassée dans le Manège militaire de la Grande-Allée, qui a acclamé la nouvelle reine de la Capitale de la neige, lorsqu'une 17e capsule a été tirée au sort.

C'est la première fois qu'un couronnement se déroule à l'intérieur à cause de la pluie. Une foule évaluée entre 2,500 et 3,000 personnes a pu assister au couronnement à l'intérieur du Manège militaire, et 1,500 autres personnes n'ont pu entrer pour des raisons de sécurité.

Il fallait cinq capsules pour qu'une duchesse soit élue reine. Les duchés de Cartier et de Frontenac ont obtenu chacun trois capsules, deux pour Laval, Lévy et Montmorency, et aucune pour le duché de Champlain.

Le chanteur Michel Fugain s'est exécuté à quelques reprises sur la scène et la soirée a été animée avec brio par le sympathique Claude Bolduc, de CKCV.

"J'ai eu une drôle d'impression pendant toute la journée; j'étais comme portée à m'isoler du groupe", a commenté Claude 1ère à l'issue du couronnement, précisant que tout ressemblait à un rêve pour elle et que "c'est demain (aujourd'hui) que je réaliserai ce qui m'arrive".

Parmi les personnalités invitées par le Carnaval, on reconnaît l'ex-hockeyeur Jean Béliveau, le président de l'Assemblée nationale, Claude Vaillancourt (qui s'est fait hue), le président de la CUQ, Marcel Pageau, les maires Jean Pelletier (Québec), Pierre Bernier (Charlesbourg), Guy Paquet (Lac-Beauport) et Claude Beaudoin (Val-Bélair).

## Mes choix

Aujourd'hui: 21h — Soirée des courtisanes, Centre municipal des congrès, hôtel Hilton. Admission: \$6.

Demain: 14h — Gala folklorique à place du Palais, sur la colline parlementaire. Gratuit. 19h — Défilé de nuit. De la 76e Rue (Charlesbourg) à l'avenue du Collège, à Québec.

## Pour la SAINT-VALENTIN LE SOLEIL

vous offre un repas pour deux au CROQUEBROCHE DU HILTON INTERNATIONAL QUEBEC

QUELQUES MOTS BIEN TOURNES SUFFISENT POUR GAGNER!



### CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE:

Rédigez un message d'amour à l'intention de votre Valentin ou Valentine préféré(e), qui sera publié dans la rubrique:

## les p'tits mots doux du classé

LE LUNDI 14 FEVRIER

Il en coûte si peu pour faire plaisir!

SEULEMENT 3\$ pour 3 LIGNES \*  
CHACQUE LIGNE SUPPLEMENTAIRE: 75¢

(lignes publiées dans le journal)

Un "p'tit mot doux" sera sélectionné parmi tous les messages reçus et vaudra à son auteur un repas en tête-à-tête avec la personne de son choix, au restaurant Le Croquebroche du Hilton International Québec. De plus, ce message sera publié d'une façon tout à fait spéciale dans "Les p'tits mots doux du classé".

Egalement, le Hilton International Québec vous invite à sa soirée "Les p'tits mots doux" à l'Eden

le soir de la Saint-Valentin. Attribution de prix de présence, dont un brunch à l'Eden

Hâtez-vous de rédiger vos "p'tits mots doux"... avec amour!

Appelez à: **647-3311**

ou faites-nous parvenir ce coupon au plus tard le 11 février.

### les p'tits mots doux du classé

#### LE SOLEIL LIMITEE

390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

A l'occasion de la Saint-Valentin, je désire faire publier le message suivant:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TELEPHONE \_\_\_\_\_

Je désire recevoir un laissez-passer pour assister à la soirée "Les p'tits mots doux" à l'Eden du Hilton International Québec, le soir du 14 février et ainsi participer aux tirages qui y auront lieu, (ou nous en aviser lorsque vous nous téléphonerez).

## LE SOLEIL

en collaboration avec le Hilton International Québec



## Rabais .48 QUAKER STATE 119

Huile à moteur pour toutes saisons, 10W30, format: 1 litre. Limite: 6 par client. **SPECIAL K MART**

Prix courant K mart 1,67

# samedi super achats

## Rabais 4\$ TIDE

Détergent à lessive Format de 12 litres

Prix courant K mart 10,99

**SPECIAL K MART 6<sup>99</sup>**

## Rabais .90 PHENTEX ELITE

Pour multiples usages, 4 brins, format géant, choix de couleurs. 227 g

Prix courant K mart 2,89

**SPECIAL K MART 1<sup>99</sup>**

## Rabais 5\$ VADROUILLE ABEILLE

Pour multiples usages.

Prix courant K mart 15,95

**SPECIAL K MART 10<sup>95</sup>**

## ESSUIE-TOUIT

Marque connue, paquet de 2 rouleaux, choix de couleurs.

Limite: 6 par client

**SPECIAL K MART 1<sup>09</sup>**

## CROUSTILLES YUM-YUM

Avec coupon pour assister à une pratique des Nordiques. Saveur régulière ou B.B.Q. 200 g

**SPECIAL K MART .99**

## Rabais .80 JAMBON CUIT

Marque Taillefer Tranché comme vous le désirez

Prix courant K mart 2,99

**SPECIAL K MART 2<sup>19</sup>**

• PLACE FLEUR DE LYS 550, BOUL. HAMEL, QUEBEC OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 17h30 Jeudi et vendredi: 9h à 21h • Sam.: 8h30 à 17h.

• PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS 999, RUE DE BOURGOGNE, STE-FOY, QUEBEC OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 18h Jeudi et vendredi: 9h à 21h • Sam.: 8h30 à 17h.

Goûtez au plaisir de lire LE SOLEIL abonnez-vous! 647-3333

demain samedi

Voyez le cahier publicitaire de

EATON

INSERE DANS CE JOURNAL

Canada